

[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp
FSU
HEBDOMADAIRE
N° 441
13 NOVEMBRE 2017
ISSN1241-0497



Maths au cycle 2 : derrière les opérations... médiatiques

ENFANTS ROMS
Condamnés
à l'errance

VIOLENCES SEXISTES
Changer les
mentalités

MOBILISÉ-ES LE 16 NOVEMBRE

À LA UNE

Maths au cycle 2 :
derrière les
opérations...
médiatiques



SOMMAIRE

5

ENFANT

DROITS DES ENFANTS :
MIEUX LES DÉFENDRE

6

ACTUS

FONCTIONNAIRES :
LA MOBILISATION

10

GRAND ANGLE

ENFANTS ROMS À
MARSEILLE : CONdamnÉS
À L'ERRANCE

12

DOSSIER

MATHS AU CYCLE 2 :
DERRIÈRE LES
OPÉRATIONS...
MÉDIATIQUES

18

MÉTIER

LES TOUT-PETITS FONT
AVANCER L'ÉCOLE
MATERNELLE

24

RESSOURCES

APPRENDRE À LIRE
ET À CONTER

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

VIOLENCES SEXISTES :
CHANGER LES MENTALITÉS

31

GRAND ENTRETIEN

PATRICK DUBOIS

Impliqués !



Nous venons de vivre une 17^e Université d'automne où les chercheurs nous auront encouragés à nous appuyer sur toute la recherche, à ne pas nous laisser imposer un modèle unique, un modèle standardisé. C'est le sens de l'appel « *l'école a besoin de toute la recherche* » signé par près de cinquante d'entre eux. La richesse de notre métier c'est de contribuer à permettre à chaque jeune d'agir de manière autonome, d'apporter sa pierre à



© Mira/NAJA

la construction d'une société transformée, fondée sur le vivre ensemble, l'égalité des droits et la résorption des inégalités. Une société libérée du sexisme, à l'inverse des conservatismes, à l'inverse de l'austérité que nous dénoncerons le 16 novembre.

Cette conviction se nourrit de notre engagement quotidien. Geler notre point d'indice, reporter les mesures PPCR, livrer nos jeunes collègues à l'incertitude contractuelle, renvoyer les contrats aidés au chômage, tout cela participe de la mesquinerie et de l'injustice. De plus, nous imposer un jour de carence traduit le désintéret de notre employeur pour notre santé. Nous l'avons dit le 10 octobre, nous continuerons à le dire.

Nos convictions, notre implication, notre vision de l'éducation sont plus fortes que leurs calculs d'apothicaire et leurs vérités toutes faites car pour nous chaque élève qui nous est confié est important, chaque élève est capable de réussir !

Régis Metzger

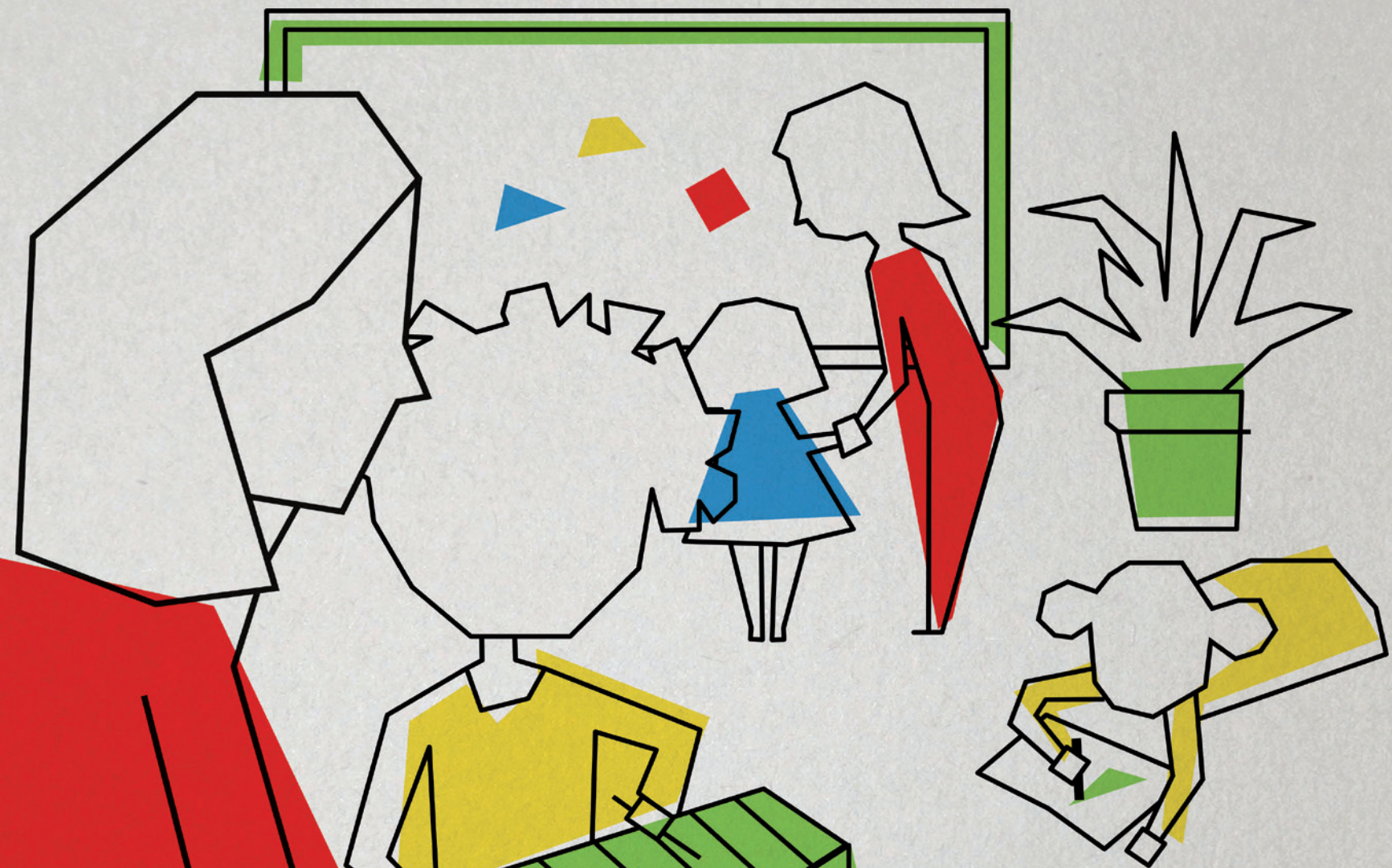
[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis Metzger
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi,
Mathilde Blanchard, Laurence Gaiffe,
Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Philippe Miquel,
Jacques Mucchielli, Francette Popineau,
Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
12 rue Lafayette 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale



SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à votre situation, vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail, d'être respecté en tant que professionnel.

**POUR MON MÉTIER
POUR MOI
POUR L'ÉCOLE**

- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

SE SYNDIQUER, C'EST
UTILE

<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.



PRÉVENTION

CONTRE LA SEXUALISATION PRÉCOCE DES JEUNES

« On est encore des enfants », c'est le titre du programme préventif lancé par le département de sexologie de l'université du Québec à Montréal pour lutter contre « l'hypersexualisation des jeunes » dans la société, que ce soit dans la publicité, les clips ou les réseaux sociaux. Le programme fait le constat de l'« imposition d'une sexualité adulte » via le langage, les postures, les codes vestimentaires et propose de nombreuses activités à mener dans les familles ou les classes francophones dès 8 ans pour réfléchir et agir sur ces stéréotypes.

CESE

POUR DES SÉPARATIONS MOINS DOULOUREUSES

Un couple sur trois aujourd'hui se sépare. Si la majorité des parents parviennent à tomber d'accord, certains se déchirent et « davantage que la séparation, c'est le conflit parental qui peut, pour l'enfant, être déstabilisant voire destructeur », rappelle le Conseil économique, social et environnemental dans un rapport puis un avis voté le 24 octobre. Aussi a-t-il émis toute une série de recommandations pour préserver les enfants: mieux leur expliquer, « dans des termes adaptés » les décisions prises, éviter « l'instrumentalisation de leurs propos », les informer de leurs droits et de l'exercice de la coparentalité.

CNRS

LA LANGUE MATERNELLE, UN APPRENTISSAGE UNIVERSEL ?

C'est sur les bords de l'Amazonie bolivienne que des chercheurs du CNRS essaient de comprendre les mystères de l'apprentissage de la langue maternelle. En effet, les enfants chimanes n'échangent que très peu de mots avec leurs parents, une minute par heure soit dix fois moins que dans les pays industrialisés, ce qui ne les empêche pas d'apprendre aussi bien la langue. Est-ce dû à leur « monde social riche », aux échanges notamment avec les autres enfants ? Les scientifiques poursuivent leurs études sur place.



Mieux connaître pour mieux défendre les droits des enfants

La journée du 20 novembre reste l'occasion de mieux faire connaître la Convention internationale des droits de l'enfant et de se rappeler que des combats restent à mener pour une application pleine et entière sur l'ensemble de notre territoire national.

« Inscrire dans la loi la prohibition des châtiments corporels dans tous les contextes, y compris au sein de la famille... » C'est une des nombreuses recommandations émises dans leurs rapports par le Défenseur des droits et son adjointe la Défenseure des enfants en février 2015. Des recommandations qui viennent rappeler à la France qu'elle n'est pas au bout du chemin en matière de prise en compte des droits des enfants. Le 20 novembre est ainsi chaque année l'occasion de le rappeler et de marquer l'adoption, à l'unanimité, par les Nations unies, de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Au regard des enquêtes menées par les associations qui luttent pour le respect de ces droits, cette journée n'est pas de trop. Ainsi le collectif « Agir ensemble pour les droits de l'enfant » (AEDE), dont le SNUipp-FSU est membre, annonçait que seuls 45% des enfants interrogés avaient connaissance de la convention. Une conclusion que partage le Comité des droits de l'enfant des Nations unies qui dans un rapport en 2016 recommandait à la France de « rendre obligatoire la sensibilisation à la convention à l'école et de veiller à ce

que les enseignants soient correctement formés à cet égard ».

Des droits pour tous

Une méconnaissance de la CIDE qui s'accompagne pour les défenseurs des droits d'une défiance à l'égard de la notion centrale de « l'intérêt supérieur de l'enfant ». Le Comité des Nations unies a ainsi rappelé que le droit français devait encore définir « l'âge minimal de la responsabilité ». Enfin il demande au pays des Droits de l'homme de « faire de l'éradication de la pauvreté une priorité nationale ». Il précise même qu'il faudrait « augmenter le budget alloué aux secteurs sociaux et aux enfants défavorisés, comme les enfants roms, les enfants migrants, y compris les enfants demandeurs d'asile et les enfants réfugiés, ainsi que les enfants de Mayotte et des autres départements et territoires d'Outre-mer ». De l'eau au moulin du collectif AEDE qui dans son appel « Pour une République garante des droits de l'enfant » plaide pour une application effective de la CIDE qui permette dès la petite enfance de « développer une co-éducation globale et inclusive sur tous les territoires de la République ». LAURENT BERNARDI

PORTUGAL

EN GRÈVE POUR LE POUVOIR D'ACHAT

Les enseignants des écoles portugais, comme de nombreux autres agents de la Fonction publique, étaient en grève le 27 octobre dernier. En cause, une perte de pouvoir d'achat évaluée à 14% par la CGTP, principale centrale syndicale du pays. Les grévistes réclamaient également de meilleures progressions de carrière et un retour aux 35 heures pour l'ensemble des fonctionnaires. La grève intervenait pendant les discussions sur le budget 2018 qui doit être voté le 28 novembre.

USA

TRUMP FUCK L'UNESCO

Le 12 octobre dernier, les États-Unis annonçaient qu'ils claquaient la porte de l'Unesco, l'agence onusienne en charge de l'éducation, la science et la culture. En cause, selon Washington, une supposée gabegie financière, une organisation jugée trop bureaucratique et des parti pris « anti-israéliens » persistants. Le coup porté à l'institution

créée au sortir de la guerre est rude, que ce soit dans la mise en cause du multilatéralisme qui inspire son fonctionnement, mais aussi financièrement, les États-Unis étant censés participer pour 20% à son budget. Mais il est vrai qu'ils ne payaient plus depuis déjà plusieurs années.

ESPAGNE

LES CATALANS CRAIGNENT POUR LEUR ÉCOLE

Une partie de la communauté éducative catalane se mobilisait fin octobre à Barcelone pour manifester son inquiétude quant à une possible remise en cause de l'autonomie provinciale en matière éducative. L'enseignement y est en effet aujourd'hui dispensé en langue catalane et le programme d'histoire notamment fait la part belle à celle de la province, ce qui irrite sérieusement Madrid. La crainte est que le ministère de l'Éducation espagnol mette à profit une mise sous tutelle de la Generalitat pour récupérer la compétence sur l'organisation du système éducatif.

RECRUTEMENT

PÉNURIE D'ENSEIGNANTS EN ALLEMAGNE

Outre-Rhin, et dans onze des seize Länder que compte le pays, tous les postes d'enseignants n'étaient pas pourvus à la rentrée 2017. En Rhénanie du Nord-Westphalie, 1000 sont occupés dans le 1^{er} degré et il manquerait 8000 enseignants dans le Bade Wurtemberg d'ici à 2030 si rien n'est fait pour résorber la crise. En cause, des gouvernements régionaux qui, tablant sur une baisse démographique, ont ces dernières années diminué de 20 à 30% les places dans les instituts de formation et supprimé des emplois. Or dans les faits, c'est l'inverse qui s'est produit. La démographie reprend et donc les besoins en enseignants, notamment dans le 1^{er} degré, avec en plus l'arrivée des migrants qui s'est traduite par un apport de plus de 200 000 élèves. Alors on improvise. Ici, la ministre de l'Éducation a proposé à des enseignants certifiés en attente de poste d'exercer pendant deux ans dans une école élémentaire en échange d'un contrat à durée indéterminée et la garantie d'exercer ensuite dans le second degré, près de chez eux. Là, on rappelle des retraités ou on embauche des diplômés d'autres voies universitaires mais sans formation d'enseignant. À Berlin, ils représentent 41% des nouvelles embauches. Ailleurs, on attise la concurrence avec les Länder voisins en augmentant les salaires. Autant de pis-aller selon la GEW, principal syndicat d'enseignants du pays, pour lequel il faut surtout rendre le métier attractif, augmenter le nombre de places dans les instituts de formation et aligner les salaires des enseignants du premier degré sur ceux du second degré. FRANCIS BARBE

Lilâ Le Bas, présidente de l'UNEF*

3 QUESTIONS À



« Une sélection à l'entrée de l'université est inacceptable »

Que pensez-vous de la fin de la plateforme

Admission Post Bac ?

Nous sommes très inquiets sur l'ensemble de la réforme car pour nous la plateforme APB n'était pas le cœur du sujet. Le problème n'est pas technique mais politique. C'est le manque de places, le manque d'investissement massif dans l'enseignement supérieur. Le nouveau système est même pire puisqu'il demande aux bacheliers de formuler des vœux et les sélectionnera à différents niveaux. Déjà le conseil de classe pourra émettre un avis, indicatif mais consultable par les universités. Enfin une commission étudiera le cas des bacheliers refusés dans tous leurs vœux pour leur proposer une autre orientation. Inscrire dans la loi cette possibilité par

manque de place dénote d'une volonté de sélection. C'est pour nous inacceptable.

Est également annoncé la fin du tirage au sort à l'entrée à l'université :

Oui on évitera le tirage au sort et c'est une bonne nouvelle mais on remplace une forme de sélection par une autre, par une politique de découragement plutôt que d'accompagnement. Dès la Terminale, des jeunes sont dissuadés de demander la filière de leur choix. Les universités auront accès au dossier des bacheliers et elles répondront par « oui », « oui si » ou « non » si le nombre de places n'est pas suffisant pour toutes les demandes. Quand on offre cette possibilité aux universités de trier les dossiers, de pouvoir refuser, c'est bien une sélection qui se met en place à l'entrée de l'université. Ce n'est pas vrai que le bachelier aura le dernier mot

puisqu'on pourra lui imposer une année supplémentaire : une licence en quatre ans, voire une autre filière.

Le plan d'1 milliard d'euros du gouvernement est-il suffisant ?

Dans le milliard, il y a déjà 450 millions d'appels à projets auxquels n'auront accès qu'une quinzaine d'universités, sur des projets plus ou moins concurrentiels. Il reste donc l'équivalent mais sur cinq ans. C'est de la poudre aux yeux, alors qu'on attend 40 000 jeunes dans l'enseignement supérieur. Cela ne suffit pas à ouvrir les places nécessaires. L'intersyndicale demande 2 milliards par an, une politique ambitieuse du 1^{er} cycle universitaire qui permette à chaque jeune de s'inscrire dans la filière de son choix. PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

*Union nationale des étudiants de France

Défendre les fonctionnaires et construire la convergence

Le ministère a confirmé les mesures budgétaires qui vont toucher l'ensemble des fonctionnaires. Le SNUipp-FSU poursuit avec la FSU la construction de nouvelles mobilisations.

Mobilisation autour des contractuels



syndicale de la Fonction publique va se réunir fin novembre pour poursuivre son action afin d'obtenir une réorientation de cette politique en faveur des services publics et leurs agents. Le SNUipp et la FSU y porteront une nouvelle étape de mobilisation des fonctionnaires.

Mobilisation le 16 novembre

Sur le plan interprofessionnel les revendications s'élargissent et dépassent la seule loi travail 2 avec une nouvelle journée de

mobilisation interprofessionnelle le 16 novembre. Le SNUipp-FSU appelle les enseignants à s'emparer de cette journée, sous les formes choisies localement, et à participer aux manifestations et aux rassemblements organisés pour dénoncer cette politique d'austérité et de précarisation qui met à mal la solidarité et les cohésions sociales. Plus globalement le SNUipp et la FSU défendent une indispensable convergence des luttes du secteur public et du secteur privé, des actifs et des retraités, des jeunes, pour s'opposer à la politique du gouvernement Macron. VIRGINIE SOLUNTO



CONTRATS AIDÉS DES PERSONNELS INDISPENSABLES À L'ÉCOLE

Le 8 novembre, la FSU appelait au cours d'une journée nationale des contractuels à un rassemblement devant Bercy pour dénoncer la précarité dans la Fonction publique. Plus de 23 000 personnes en contrats aidés, accompagnants d'élèves en situation de handicap ou aides à la direction d'école, se retrouvent sans emploi. Deux jours auparavant, en réunion intersyndicale au ministère, le SNUipp-FSU avait une nouvelle fois fait part de ses demandes concernant le réemploi de ces personnels. Le syndicat y a réaffirmé que l'importance des missions de ces personnels pour les élèves et pour le fonctionnement de l'école nécessite des contrats pérennes et statutaires. Actuellement, les directeurs et directrices sont en grande difficulté pour assurer l'ensemble des tâches qui leur sont confiées. Quand le ministère se réfugie derrière le bilan de la simplification des tâches administratives, le SNUipp-FSU lui rappelle que c'est de vrais emplois dont l'école a besoin. C'est en ce sens qu'il a relancé une campagne pour appeler les directrices et directeurs à ne se consacrer qu'aux missions qui concernent directement les élèves et le fonctionnement de l'école.

CONTRACTUELS VS LISTES COMPLÉMENTAIRES

LE SNUIPP-FSU S'ADRESSE AU MINISTRE

Le ministère a choisi une nouvelle fois de faire appel à des contractuels pour pallier le manque d'enseignants : au 10 octobre, plus de 1 600 contractuels ont été recrutés dans 35 départements, situation inédite pour le premier degré si tôt dans l'année. Après l'avoir interpellé une première fois et en l'absence de réponse, le SNUipp-FSU s'est cette fois-ci adressé au ministre dans une lettre ouverte pour lui demander des recrutements massifs sur liste complémentaire pour remédier au manque d'enseignants. Le recours à des contractuels est préjudiciable à la qualité du service public d'éducation comme pour les personnels recrutés sans formation.

De plus, ils sont dans de mauvaises conditions pour passer ou repasser le concours. Et comble de l'ironie, certains déjà inscrits sur la liste complémentaire et embauchés comme contractuels perdent de facto le bénéfice du concours. Le SNUipp-FSU demande solennellement au ministre d'épuiser et de mutualiser les listes complémentaires existantes et des recrutements en nombre suffisant au regard des besoins.

VIRGINIE SOLUNTO

L'importante mobilisation des fonctionnaires lors de la journée d'action du 10 octobre à laquelle l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique avait appelé pour améliorer le pouvoir d'achat des agents et promouvoir les services publics, n'a pas suffi, le gouvernement reste sourd aux revendications portées dans la rue. Il a confirmé, lors du rendez-vous salarial décalé au 16 octobre, l'ensemble des arbitrages budgétaires annoncés : jour de carence, gel du point d'indice, simple compensation de la CSG pour les actifs et report d'un an de l'application des mesures PPCR à venir, à savoir le transfert prime/points pour les catégories A à compter de janvier 2018, la revalorisation indiciaire prévue en janvier 2019 et le passage en catégorie A des personnels sociaux. Avec ces mesures injustes, c'est l'ensemble des fonctionnaires qui paie la politique d'austérité, en particulier les femmes et les catégories les plus faibles. Et pourtant les moyens existent. Pour preuve : les mesures fiscales en faveur des plus riches, réforme de l'ISF et « flat tax » sur les dividendes, représentent plus de 5 milliards de cadeaux fiscaux. Le gouvernement a clairement choisi de renforcer les inégalités et c'est inacceptable. Le 6 novembre devant Bercy, les organisations syndicales de la Fonction publique ont refusé de siéger lors du CCFP (conseil commun de la FP) pour dénoncer l'autisme du gouvernement. L'inter-

15,8

C'est en pourcentage la différence moyenne de salaire entre les hommes et les femmes en 2017. Une différence qui se creuse, elle était de 15% en 2012. Chez les enseignantes et les enseignants des écoles, elle est de 8% en moyenne selon le « Bilan social 2015-2016 » du ministère et s'accroît avec l'âge.

HANDICAP

RÉFÉRENTS : ET NOS INDEMNITÉS ?

Dans un courrier adressé au ministre de l'Éducation nationale le SNUipp-FSU lui demande d'honorer l'engagement pris par ses prédécesseurs d'attribuer l'indemnité de mission particulière de 2 500 euros aux enseignantes et aux enseignants référents « Handicap ». Pour le syndicat, ce serait une première reconnaissance salariale de leur mission dont l'objet constitue, d'après les propos mêmes du ministre, une priorité du gouvernement.

↳ Rubrique [Actualités > Syndicales > Expressions](#)



SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

LES MESURES GOUVERNEMENTALES REJETÉES

C'est à l'unanimité que les syndicats de fonctionnaires dont la FSU ont voté contre les propositions de mesures salariales. Après le boycott de la réunion avec Gérald Darmanin du 6 novembre, les syndicats ont réaffirmé les revendications exprimées de manière unitaire le 10 octobre dernier : application immédiate des accords PPCR pour les 4,5 millions d'agents concernés, refus de la baisse du pouvoir d'achat générée par le gel du point d'indice, la hausse des cotisations retraites et de la CSG, loin d'être compensée par les mesures proposées par le gouvernement.

MÉDECINE SCOLAIRE

LES CHIFFRES DE LA PÉNURIE

« La médecine scolaire connaît aujourd'hui de grandes difficultés qui requièrent une réforme profonde si l'on veut répondre efficacement aux impératifs de prévention chez les

enfants et les adolescents », affirme l'Académie nationale de médecine, dans son rapport sur la médecine scolaire, rendu public le 31 octobre. 1 000 médecins en 2016, contre 1 400 en 2006, la situation de pénurie (jusqu'à un seul médecin pour 46 000 élèves!) pèse sur le taux de visites des élèves de six ans qui est en diminution constante.

ENSEIGNEMENT À L'ÉTRANGER

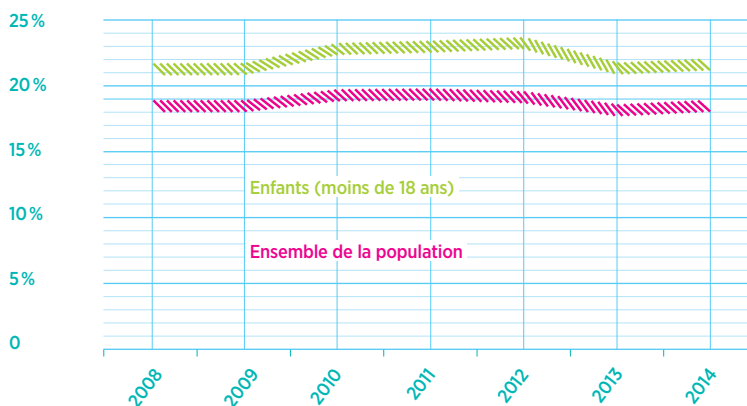
UN BUDGET EN CHUTE LIBRE

L'AEFE, agence chargée de scolariser à l'étranger près de 350 000 élèves dont plus d'un tiers de Français, a subi cet été une coupe budgétaire sans précédent de 33 M€, soit près de 10 % de son budget. Ce qui la contraint à prévoir des suppressions massives de postes d'enseignants détachés pour les trois prochaines années. Pour le SNUipp-FSU, l'heure n'est pas à renoncer au système éducatif français à l'étranger qui constitue une chance de faire exister la France à l'international. Il demande donc de revenir sur ce désengagement de l'État annonceur de privatisation.

PRÈS DE 20 % D'ENFANTS PAUVRES

En 2015, selon l'INSEE, près d'1/5 des enfants âgés de moins de 18 ans sont pauvres. Les ménages avec enfant connaissent davantage une situation de pauvreté monétaire que l'ensemble de la population. En d'autres termes la « charge parentale » ou le fait « d'être parent » accroît la pauvreté monétaire du foyer et implique que les enfants de - de 18 ans sont plus concernés par la pauvreté que l'ensemble des ménages.

TAUX DES PERSONNES VIVANT DANS DES MÉNAGES EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE.



Source: Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale: octobre 2017

Les psychologues aux urnes

Les psychologues de l'Éducation nationale sont appelés à élire leurs représentants aux différentes commissions administratives. Un moment symbolique et un enjeu important pour ce nouveau corps.

C'est aux « urnes » mais par correspondance et en ce moment même que se rendent pour la première fois les psychologues de l'Éducation nationale. Ils doivent en effet désigner les personnes qui les représenteront dans les commissions administratives paritaires académiques et nationales (CAPA et CAPN). Un scrutin au format papier qui sera clos le 28 novembre. L'enjeu est d'importance puisque les représentants des personnels sont chargés d'assurer le bon déroulement des opérations liées à la carrière telles que les promotions ou le mouvement et dans lesquelles les élus portent la voix de la profession auprès de l'administration.

Un vote déterminant

Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU qui présentent des listes communes dans toutes les académies ont largement contribué à la création de ce corps unique. C'est l'aboutissement d'une longue bataille syndicale pour assurer la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif. La création du corps des « PsyEn » permet de reconnaître l'ensemble de leurs missions et



de conforter les spécificités de chaque spécialité, 1^{er} ou 2nd degrés, tout en renforçant la coordination entre psychologues pour la liaison CM2-6^e. La place du psychologue au sein du RASED a pu être maintenue ainsi que les acquis en terme de conditions de travail, de rémunération et de carrière. Mais si le corps est maintenant créé, beaucoup reste à faire que ce soit sur les questions indemnitaires, la gestion académique ou encore l'évolution de la chaîne hiérarchique. La forte participation à ces élections permettra de légitimer les représentants qui siégeront dans ces instances. LAURENT BERNARDI

APPEL

L'ÉCOLE A BESOIN DE TOUTE LA RECHERCHE



« Les enseignants ont besoin que la recherche éclaire leurs pratiques afin de construire ensemble les savoirs professionnels en faveur d'une école de la réussite de tous les élèves. » À l'occasion de la dernière Université d'automne du SNUipp-FSU, enseignants, chercheurs et formateurs lançaient un appel* au ministre de l'Éducation nationale pour la diffusion de la recherche par le biais d'une solide formation initiale et continue. Une recherche dans laquelle « aucune discipline ne peut légitimement s'imposer aux autres et aucune ne doit être ignorée », et qui « ne peut être instrumentalisée dans des débats médiatiques le plus souvent réducteurs. »

Pour les nombreux signataires, « le sens et les enjeux des apprentissages reposent sur l'expertise enseignante (...) et le déploiement de cette expertise s'inscrit nécessairement dans un processus continu d'appropriation des apports de la recherche et de la formation. » Un appel qui invite ainsi le ministre à valoriser « la professionnalité des professeurs des écoles pour construire une école capable de réduire les inégalités et de former des citoyens libres de pensée. » FRANCIS BARBE

*Le texte complet de l'appel et les signataires sur snuipp.fr, rubrique Actualités / syndicale / expressions

HAUTE-GARONNE

DES LISTES COMPLÉMENTAIRES PLUTÔT QUE DES CONTRACTUELS ?

Le rectorat, en s'appuyant sur un avis ministériel, fait appel à des contractuels, alors qu'il reste encore 54 candidats sur liste complémentaire en attente, en Haute-Garonne. Depuis septembre, l'intersyndicale académique se mobilise : audiences, rassemblements, courriers, pétition pour débloquer la décision du rectorat. Préférer la précarité aux candidats du concours ne peut être une solution acceptable.

SAINT-MARTIN

REPRISE PARTIELLE

Cette rentrée de novembre est un peu particulière pour les enfants de Saint-Martin puisqu'elle fait suite à deux mois sans classe, après le passage de l'ouragan IRMA. Malgré une reconstruction qui débute à peine, les écoliers ont repris le chemin de l'école. Parfois dans un autre établissement que le leur, parfois en rotation (le matin ou l'après-midi). Il faudra sans doute compter un an pour un vrai retour à la normale, mais c'est une première reprise qui était attendue sur l'île. De leur côté les enseignantes et les enseignants, touchés eux aussi par les dégâts du cyclone, ont œuvré à la réussite de cette rentrée.

SEINE-MARITIME

FORMATION REP + MAL RÉORGANISÉE

La réorganisation des plannings des remplaçants REP+ de Seine-Maritime, annoncée précipitamment et sans concertation, est à l'origine d'un appel à la grève le 9 novembre dernier. Ces remplaçants ont été spécifiquement nommés pour permettre les temps de concertation prévus en éducation prioritaire. Le nouveau planning imposé supprime les formations en début d'année, sans tenir compte des projets, ni répartir les départs sur une même école. Une mesure qui demande aux personnels encore plus de flexibilité. Le SNUipp-FSU, dans le cadre d'une intersyndicale, demande l'abandon de cette décision.

Enfants roms à Marseille, condamnés à l'errance

À Marseille, expulsion après expulsion, les enfants roms rebondissent de squats en bidonvilles avec leur famille. Dans ces conditions, leur scolarisation est un défi impossible que relève pourtant un réseau associatif qui les accompagne.

Mardi 31 octobre, veille de la trêve hivernale, les forces de l'ordre sont venues expulser les familles roms, 200 personnes dont 52 enfants, vivant dans un hangar de la rue Gustave Eiffel, dans le 10^e arrondissement de Marseille. Le bâtiment désaffecté appartient à la Soleam, société publique locale d'aménagement dont les principaux actionnaires sont la ville de Marseille et Aix-Marseille-Provence Métropole. Elle avait obtenu une décision de justice pour récupérer son bien. Face aux forces de l'ordre, une chaîne humaine de représentants associatifs qui, le jour, portent assistance et soutien à ces populations. Ils sont venus s'opposer pacifiquement à l'opération de police qui se déroulera quand même. Prévenus de l'imminence de l'intervention par les associations, certains étaient déjà partis, ceux qui sont restés auront droit à six nuits d'hôtel, et puis ce sera de nouveau la recherche d'un lieu pour s'installer.

Toujours tout recommencer

«*Expulsion après expulsion, ce sont toujours les mêmes personnes que l'on suit depuis des années. Ils passent de squats en bidonvilles mais après quelques mois, c'est le même scénario qui se reproduit*», explique Caroline Godard, de l'association *Rencontres tziganes*. La salariée bénéficie d'un contrat adulte-relai, un dispositif mis en place par l'État pour assurer des missions de médiation sociale et culturelle dans les quartiers prioritaires, s'occuper des relations entre les habitants et les services publics. «*Mais après chaque expulsion les familles se retrouvent à droite à gauche, et il faut tout*



Expulsés d'un site abandonné appartenant à une entreprise locale de la ville de Marseille, la veille de la trêve hivernale.

recommencer.» La médiatrice demande «*l'arrêt des expulsions et la reconnaissance de lieux stabilisés.*» Un lieu «*stabilisé*», c'est un site public, sur lequel il n'y a pas de projet immédiat, qui ne présente aucun danger pour ses occupants et où il n'y a pas de conflit de voisinage. Pour être réputé «*stabilisé*», l'accord de toutes les parties est indispensable, ce n'était pas le cas avec la Soleam. La décision de justice a donc

été exécutée, avec l'accord de la préfète Marie-Emmanuelle Assidon, déléguée à l'égalité des chances. Fraîchement nommée à Marseille, elle n'a pas répondu aux sollicitations de *Fenêtres sur cours*. Quelques jours plus tôt cependant, elle s'était exprimée sur le sujet dans les colonnes du quotidien régional *La Provence*. «*Nous savons tous que la politique de résorption des camps conduit en effet à leur reconsti-*

tution. Mais ce qui nous guide c'est la sécurité, l'aménagement urbain. Il y aura donc encore des expulsions».

L'association AMPIL (Action méditerranéenne pour l'insertion par le logement), mène depuis 2007 une action d'accompagnement social auprès des Roms. Angèle Garnier, assistante sociale, sait ce qu'expulsion veut dire. « Notre mission est de le aider à s'insérer dans « le droit commun » pour le logement, mais aussi la santé, la scolarisation des enfants, l'ouverture des droits à la sécurité sociale, d'une domiciliation administrative, la création d'un compte en banque. Ici nous conservons une copie de leurs papiers parce que chaque fois qu'ils sont expulsés, il faut reconstituer les dossiers ».

Après une expulsion, comment retourner à l'école ?

L'errance, c'est finalement ce à quoi ils sont condamnés. « Après une expulsion, comment voulez-vous qu'un enfant aille à l'école, sans stabilité, quand ils dorment sous les ponts ? C'est tout simplement pas possible. » Jane Bouvier est atterrée. Avec son association l'École au présent, la jeune femme s'occupe de leur scolarisation. Son engagement date de 2012 et de l'incendie d'un campement par les habitants d'une cité des quartiers Nord. Aujourd'hui elle fait le tour des squats, des camps de fortune. Jane accompagne les familles dans toutes les procédures, les inscriptions, les attestations de domiciliation, les dossiers pour la cantine, les demandes de bourse, les vaccinations obligatoires, les relations avec la mairie, avec les écoles et les enseignants. « Les familles me connaissent. Pour elles je suis celle qui s'occupe de l'école », confie-t-elle. Son téléphone sonne toutes les cinq minutes. « La misère n'a pas d'horaire », dit-elle dans une formule bien sentie. Cette année, elle suit les dossiers de 200 enfants et ce qu'elle demande à la préfète déléguée, c'est « une trêve scolaire ». « Ce que fait Jane Bouvier, aucun dispositif ne permet de le faire. Entre l'Éducation nationale, la mairie qui inscrit les enfants, et ces populations il y a un vide. C'est la place qu'elle occupe », remarque Claire Billès, la secrétaire départementale du SNUipp-FSU.



DROIT DES TEXTES PEU EFFECTIFS

Chantal Bourglan est avocate, spécialiste du droit du logement et défenseure des habitants des bidonvilles et des squats. Dans ses plaidoiries contre les expulsions, elle s'appuie sur la Convention internationale des droits de l'homme, sur un arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme qui demande « un examen de la proportionnalité entre l'expulsion et le respect du droit à la propriété ». Elle invoque aussi la Convention relative aux droits des enfants qui leur garantit hébergement et scolarité, une circulaire de 2012 demandant aux préfets de rechercher une solution de relogement avant toute expulsion. Bref, tout un arsenal juridique qui ne fonctionne guère. « Souvent les parties adverses saisissent le tribunal en référé, et la décision est immédiatement exécutoire. L'expulsion a lieu avant même que nous ayons pu plaider. » Mais l'avocate insiste particulièrement sur le rôle de l'école. « Le certificat de scolarisation est un élément important pour obtenir le rejet d'une expulsion, c'est une aide indispensable ».

À l'école on ne les juge pas

L'école Busserane Masséna est un des établissements accueillant ces enfants. Une école classée en REP+ dans le 3^e arrondissement, derrière la gare Saint-Charles, sur un périmètre faisant l'objet d'un projet urbain. Le quartier est une ancienne caserne aujourd'hui désertée par les militaires dans sa quasi totalité. Il y a deux ans, une partie des bâtiments était occupée par des roms, 160 personnes, dont une vingtaine d'enfants scolarisés dans cette école dont les Algecos servant de classes sont installés sur l'ancienne place d'armes. « Après l'expulsion, six enfants sont restés à l'école, parfois parce qu'ils ont trouvé où s'installer dans le secteur, ou alors parce que les familles sentent que leurs enfants sont en sécurité ici. Mais dans la majorité des cas, après une expulsion, on ne les revoit plus », confie Frédéric Bertet, le directeur. « L'école, c'est le seul endroit où on ne les juge pas, où on leur parle normalement. On est loin des clichés. Dire que les parents ne veulent pas scolariser les enfants, c'est faux. Le véritable frein à la scolarisation, ce sont les expulsions à répétition », assure-t-il.

PIERRE MAGNETTO

(E SONT TOUJOURS LES MÊMES PERSONNES QUE L'ON SUIT DEPUIS DES ANNÉES. ILS PASSENT DE SQUATS EN BIDONVILLES MAIS APRÈS QUELQUES MOIS, C'EST LE MÊME SCÉNARIO QUI SE REPRODUIT



ROMEUROPE

L'INSERTION DES ROMS

Rencontres tziganes est membre du collectif national droits de l'homme Romeurope, un réseau de 41 associations et collectifs accompagnant les roms vivant en squat ou bidonville, pour l'accès à leurs droits, pour aider à leur insertion par l'emploi, le logement, la scolarisation des enfants. L'association se donne aussi pour but de combattre toute forme de racisme, de discrimination ou d'incitation à la haine en raison de la nationalité ou d'une appartenance ethnique.

UNICEF

DES MILLIERS D'ENFANTS DANS LES BIDONVILLES

Selon l'Unicef, entre 8 000 et 12 000 enfants vivent en bidonvilles ou en squats en France. L'organisation estime que plusieurs milliers d'enfants des bidonvilles ne sont pas inscrits à l'école. Pour certains d'entre eux, le droit à la santé, à la protection sociale et à un logement ne sont pas non plus respectés. Une situation également dénoncée par le défenseur des droits dans son rapport sur les enfants en 2015, par ailleurs par le collectif CDER dont le SNUipp-FSU est membre pour qui entre 15 000 et 20 000 personnes vivent dans des bidonvilles, une population très jeune.

SOLIDARITÉ

LES ACCOULES MOBILISÉES

Une famille expulsée et trois enfants de l'école des Accoules qui se retrouvent à la rue, « on ne pouvait pas ne pas réagir », expliquait en mai dernier Corinne Lefort, la directrice. Une cagnotte en ligne alimentée par les enseignants, les parents des habitants du quartier, des commerçants, des associations, a permis de payer un logement pendant un mois et demi, le temps que l'AMPIL, association s'occupant de l'insertion propose un hébergement à l'hôtel avec la promesse d'un logement social. Les enfants ont temporairement changé d'établissement pour aller à l'école François Moisson qui possède deux classes UPE2A où d'après le directeur Serge Sonaglia, ils progressent à grand pas dans la maîtrise de la langue.

MATHS AU CYCLE 2 DERRIÈRE LES OPÉRATIONS... MÉDIATIKES

Introduire les quatre opérations en CP et CE1, le projet du ministre pour l'enseignement des maths suscite bien des interrogations. Sur ses motivations mais aussi sur les choix pédagogiques qu'il laisse entrevoir et pourrait imposer aux enseignants.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
FRANCIS BARBE
MATHILDE BLANCHARD
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL

Jean-Michel Blanquer aime bien les hebdomadaires. En septembre dernier il exposait dans *l'Express* sa vision de l'enseignement des mathématiques. « *Je m'insurge contre cette fausse bienveillance qui consiste à retarder sans arrêt les apprentissages* », indiquait-il pour résumer le fond de sa pensée. Un peu plus loin il ajoutait, « *un très bon exemple est donc effectivement la maîtrise des quatre opérations au CP et au CE1* ». Officiellement, il ne parle pas de réforme, mais le 19 octobre dernier, il a confié une mission au député de la République en marche et mathématicien Cédric Villani et à l'inspecteur général de l'Éducation nationale Charles Torossian pour « améliorer » l'enseignement des maths à l'école. Les deux hommes devront rendre leurs conclusions fin janvier. Pour la suite, on verra.

Une entreprise de communication

Peut-être que la mission pourra lever une ambiguïté. De quoi parle le ministre quand il évoque les quatre opérations en CP et en CE1 ? S'agit-il d'en maîtriser la technique ou d'en avoir acquis

le sens ? Pour les programmes de 2016, c'est au cycle 3 que l'élève doit apprendre explicitement à poser une division. Cela ne signifie pas qu'il n'en construit pas la logique durant les trois années qui précèdent et même en maternelle où les enseignants travaillent par exemple sur les notions de partage. Le ministre, lui, affiche la volonté d'aller vite, plus vite que la musique sans doute, au détriment des élèves les plus fragiles. Mais dans un premier temps, selon le mathématicien Joël Briand, « *son but est plutôt de s'adresser aux parents dans une entreprise de communication, en phase avec les vieilles rengaines cultivant la nostalgie d'une école fantasmée. Il sait que les parents entendront 'les techniques opératoires' et que cela leur fera plaisir* » (lire p. 14). Ces propos font échos à ceux que le ministre a tenus

« IL FAUT MANIPULER, DÉCOUVRIR, AVANT DE PASSER À L'ABSTRACTION. POUR ÉLABORER DES STRATÉGIES, L'ÉLÈVE DOIT AVOIR DES RÉFÉRENCES TIRÉES DE SITUATIONS RÉELLES ET CONCRÈTES »

sur l'apprentissage de la lecture, prônant une utilisation quasi exclusive de la méthode syllabique au CP, en la dissociant de la compréhension et du sens du texte. Là encore, sa manière de rendre les choses publiques ne manque pas de démagogie. La dernière enquête internationale TIMMS menée par l'IEA (Association internationale pour l'évaluation des performances scolaires) a évalué les performances des élèves



de 10 ans (niveau CM1) en mathématiques et en sciences menée dans 57 pays, la France est mal classée (lire p. 15).

L'exemple Singapour

Du coup, le premier du classement, Singapour, est érigé en modèle dont on ferait bien de s'inspirer. C'est oublier un peu vite que ce qu'on appelle un peu abusivement la « méthode de Singapour », ne s'est pas construite en un jour. Sa mise en pratique a pris 15 ans, s'est inspirée des travaux de la recherche effectués partout dans le monde, a mobilisé des didacticiens et s'est accompagnée d'un solide plan de formation pour les enseignants (lire p. 16). Il n'en reste pas moins que selon l'enquête Cèdre, 40% des élèves ont des difficultés en mathématiques à la sortie du primaire. Pour les enseignantes et les enseignants, jusqu'à nouvel ordre la feuille de route reste les programmes de 2016. Faudrait-il bientôt les mettre au rencart ? Comme souvent avec l'arrivée d'un nouveau ministre, le temps de sa communication prend le pas sur celui de l'école. Les nouveaux programmes méritent sans doute beaucoup mieux. Au contraire de ceux de 2008 dont les rédacteurs sont restés anonymes à une époque où Jean-Michel Blanquer était en responsabilité au ministère, l'élaboration des derniers s'est nourrie des compétences et expériences de toute la communauté éducative : chercheurs, didacticiens, enseignants des écoles, inspecteurs, formateurs... Il y a besoin de temps pour en mesurer les effets (lire p. 14).

Entre comptage et dénombrement

Le temps c'est la clé et le mathématicien Rémi Brissiaud le souligne avec force en corrélant l'évolution du niveau des élèves en maths à celui de la mise en œuvre des réformes successives. Ainsi note-t-il que jusqu'en 1987, 17 ans après la réforme des mathématiques modernes, « les élèves de CM2 calculaient encore très bien. Difficile donc d'incriminer la réforme de 1970 comme Jean-Michel Blanquer le fait ». Mais, ajoute-t-il, « la date de 1987, début de la baisse attestée des performances, coïncide avec une réforme passée inaperçue dans les médias : on commence à enseigner le comptage à l'école (...), c'est vraisemblablement ce qui explique l'effondrement des résultats » (lire p. 17). On en vient au fond de l'affaire, celui du choix des pratiques pédagogiques. Les déclarations du ministre, comme les modalités retenues pour les évaluations en CP pour les mathématiques, ne concernent qu'une dimension de l'apprentissage. Les chercheurs, comme Rémi Brissiaud et Joël Briand insistent sur la nécessité de différencier le comptage du dénombrement, de maîtriser le sens et l'utilisation des opérations, avant de s'intéresser aux techniques opératoires. Ce sont ces démarches que privilégient les programmes de 2016, basés sur la manipulation, la pratique de l'oral, la résolution de problèmes, par exemple. Autrement dit, l'apprentissage des techniques opératoires ne peut se faire seul et d'em-

ÉVALUATIONS CP : À CÔTÉ DE LA PLAQUE

Si elles n'ont pas soulevé les mêmes protestations que pour la lecture, les évaluations CP en mathématiques de septembre ont, elles aussi, été sérieusement questionnées par les enseignants. Sur leur esprit d'abord, elles rompent avec les prescriptions des programmes de maternelle qui mettent en avant une observation attentive et continue, insistant sur les progrès et les réussites des élèves. Sur la méthode ensuite, avec un protocole standardisé « papier-crayon » complexe où aucune place n'est faite aux manipulations, ni aux interactions pourtant mises en avant en maternelle. S'agissant de leurs contenus, si les compétences évaluées dans la construction du nombre pourraient sembler conformes aux attendus de fin de cycle 1, les exercices ne permettent pas de distinguer les procédures mises en œuvre. En particulier, comptage et dénombrement ne peuvent être finement analysés et on peut passer à côté de l'identification de difficultés à venir. Enfin, des réussites partielles ne peuvent pas être prises en compte par le système de codage. Au total, des évaluations imparfaites, qui laissent entière la question de leur utilité et es outils de remédiation à développer.

blée. C'est précisément ce que cherche à faire Laure Larquier dans son CP à Mourenx dans les Pyrénées-Atlantiques, qui donne du sens aux apprentissages mathématiques. « Il faut manipuler, découvrir, avant de passer à l'abstraction. Pour élaborer des stratégies, l'élève doit avoir des références tirées de situations réelles et concrètes » (lire p. 15). Les maths, ça se construit, et pas en deux ans.

CSP

L'ESPRIT DU PROGRAMME

Élaboré de façon collégiale, dans une logique de cycle, le programme fait la part belle à la résolution de situations-problèmes, dans une démarche où le sens et l'automatisation se construisent simultanément.



Comme pour les autres domaines d'apprentissage, c'est dans une logique de cycle qu'a été conçu le programme de mathématiques au CP, au CE1 et, c'était une nouveauté, au CE2. Avec des objectifs de fin de cycle à atteindre auxquels concourent progressivement les enseignements sur ces trois années; une progressivité nécessaire pour tenir compte de la diversité des processus d'apprentissage chez les enfants. La collégialité était le maître mot de ce travail et le groupe en charge de l'élaboration des contenus a auditionné experts, didacticiens, enseignants, formateurs, inspecteurs, dans un dialogue permanent, en retenant ce qui faisait consensus.

Pas d'opposition entre sens et technique

La résolution de problèmes est au centre. Elle donne du sens aux différents domaines abordés, numération, calcul, mesures, géométrie, que ce soit dans l'approche de nouvelles notions ou leur consolidation. Des situations-problèmes pour

encourager les élèves à se questionner, tâtonner, dans le but de travailler six compétences: chercher, représenter, raisonner, modéliser, calculer et communiquer. Les textes encouragent également un travail systématique sur le langage oral et écrit, avec des traces écrites évolutives, d'abord sur les recherches et les représentations des élèves qui vont se structurer petit à petit vers des écrits plus conventionnels, respectant le langage mathématique. On va du concret vers l'abstrait, poussant les élèves à oraliser leurs démarches, à argumenter. Et pour ce qui est des « quatre opérations », si on entend souvent par opérations les opérations posées, l'esprit du programme est très clair: celles-ci ne doivent pas constituer une priorité. La pratique des techniques opératoires n'est pas disjointe de la compréhension de leur fonctionnement. L'acquisition d'algorithmes de calcul est d'autant plus rapide qu'elle arrive au bon moment, quand la nécessité s'en fait sentir, et que les connaissances sont suffisamment solides pour que ces algorithmes prennent sens.

Joël Briand, maître de conférences en mathématiques, auteur de la collection Euromaths

3 QUESTIONS À



« Des vieilles rengaines cultivant la nostalgie d'une école fantasmée »

Comment analysez-vous les déclarations du ministre sur l'enseignement des quatre opérations au CP?

On joue sur les mots. Au mot opération, le dictionnaire Larousse donne deux définitions: démarche de l'esprit consistant à combiner des raisonnements ou nom donné aux techniques opératoires. Je doute que le ministre fasse référence à la première définition, auquel cas il se révélerait un fidèle lecteur des programmes. Son but est plutôt de s'adresser aux parents dans une entreprise de communication, en phase avec les vieilles rengaines cultivant la nostalgie d'une école fantasmée.

Il sait que les parents entendront les « techniques opératoires » et que cela leur fera plaisir.

La division a-t-elle sa place au cours préparatoire?

On peut tout à fait proposer aux élèves de CP des situations de partage équitable par exemple en demandant à trois élèves de se partager équitablement une collection de 12 bonbons. Avec du matériel, ils y réussiront. On peut leur faire formaliser sous forme d'une division posée sur leur cahier. Les parents seront ravis mais ça ne signifie pas que les élèves maîtrisent la division. Pour aborder le procédé de calcul d'une division, il faut une maîtrise

des trois autres opérations. C'est une construction lente. Il n'est pas à l'honneur du ministre d'entretenir, de façon voulue ou non, la confusion entre une situation de partage et une opération difficile.

Les propositions des nouveaux programmes sur ce point vous semblent-elles pertinentes?

Les nouveaux programmes sont, à ce sujet, très clairs et permettent aux professeurs des écoles de construire une progression raisonnée sur les quatre opérations avec des exigences précises de fin de cycle. Encore faut-il les lire. Ce n'est manifestement pas le cas de Jean-Michel

Blanquer qui conseillait aussi en juillet dernier au congrès national de l'AGEEM d'enseigner la numération en maternelle. Pourtant les programmes 2015 qui affirment l'enseignement des premiers nombres en maternelle précisent que « cette construction ne saurait se confondre avec celle de la numération et des opérations qui relèvent des apprentissages de l'école élémentaire. » Rien d'étonnant à cela quand le ministre affirme aussi que les programmes d'élémentaire ont été rapidement rédigés alors que j'ai pourtant rarement vu une rédaction des programmes en mathématiques menée de façon aussi collégiale, réfléchie et sérieuse.



MOURENX (64)

APPRENDRE C'EST MANIPULER

Un éclairage sur la réalité des apprentissages mathématiques dans un cours préparatoire de Mourenx. Situations de recherche, calcul, numération... réflexions et pratiques pédagogiques qui laissent peu de place à la division euclidienne.

«**C'**est l'heure des mathématiques», annonce Laure Larquier à sa classe de CP de l'école de Bordeu à Mourenx dans les Pyrénées-Atlantiques. Pas de fichier à compléter ni de leçon magistrale, les seize élèves sont invités à se répartir dans quatre ateliers où ils vont travailler par groupes autour d'activités préparées par la maîtresse. Une modalité manifestement familière pour ces enfants tout juste sortis de l'école maternelle. Dans un coin de la classe, on suspend dans l'ordre des nombres jusqu'à 39 sur une corde à linge, à l'autre bout on se lance dans une partie de dés pour faire progresser son pion sur la «piste numérique». Assis à leur bureau, quelques élèves, crayon en main, réfléchissent à toutes les décompositions des nombres 1, 2, 3 et 4. Ce matin Laure a choisi d'animer l'atelier boîtes : un jeu où pour gagner le contenu d'une boîte, l'élève doit réaliser avec les dés le nombre immédiatement supérieur à la quantité de jetons qu'elle contient. Assimilation de règles, vérification des comptages, addition finale pour savoir qui a gagné, la maîtresse n'est pas de trop pour arbitrer le jeu, aider les élèves à réfléchir, à valider les procédures efficaces, à pointer les erreurs et à les expliquer.

Installer des bases solides en numération

L'enseignante, qui exerçait au cycle III l'an dernier a réalisé combien il était important de donner du sens aux apprentissages mathématiques et a souhaité revenir au CP pour mettre ce précepte en œuvre dès le début du cycle II. «Il faut absolument manipuler, découvrir, avant de passer à l'abstraction,

argumente Laure. *Pour élaborer des stratégies, l'élève doit avoir des références tirées de situations réelles et concrètes*». L'enseignante a essayé de travailler à partir d'un fichier mais a vite abandonné «*Trop de contraintes dans la programmation des activités proposées mais aussi dans l'espace de la page et du support*, précise-t-elle, *maintenant je travaille à partir des situations d'Ernel qui donnent des points d'appui concrets aux élèves et me permettent de moduler en fonction de leurs réussites et des difficultés. Bien sûr ça me demande un peu plus de préparation, sans compter les tâches de découpage et de plastification*». Et les techniques opératoires chères au nouveau ministre? «*Ça arrive au fur et à mesure des besoins, mais pour l'instant en début de CP, on se réfère en permanence à la manipulation pour que les enfants installent des bases solides en matière de numération et de calcul.*» Pour cela, les enfants disposent d'outils individuels : une piste numérique, un recueil des décompositions des nombres ainsi qu'un cahier qui recense leur progression dans les compétences travaillées.

Dans cette école de REP, élèves et enseignants sont à mille lieues de l'agitation médiatique autour de la division au CE1. La préoccupation de l'équipe, avec l'aide d'un maître supplémentaire, c'est plutôt de mieux travailler ensemble et d'affiner le projet pédagogique pour le rendre plus efficace auprès des élèves.

«ON SE RÉFÈRE EN PERMANENCE À LA MANIPULATION POUR QUE LES ENFANTS INSTALLENT DES BASES SOLIDES EN MATIÈRE DE NUMÉRATION ET DE CALCUL»

EN BREF

SONDAGE CSA

PLUS DE CONCRET

Pas fâchés avec les maths les Français, selon un sondage de l'institut CSA paru en octobre. C'est leur deuxième matière préférée et ils sont 61% à en avoir apprécié les cours. 55% des Français estiment l'enseignement satisfaisant. Les parents d'enfants en primaire sont plus nombreux à le juger positivement (64%). Cependant, la maîtrise des quatre opérations en fin de CE1 prônée par le ministre est perçue comme une bonne chose (71%). Lorsqu'il s'agit de solutions à apporter, les Français privilégient l'adoption de méthodes plus concrètes (65%).

CNESCO

LES PREMIERS APPRENTISSAGES EN MATHS

Faire évoluer les pratiques des enseignants, offrir des ressources de qualité, adapter la formation initiale des enseignants et les accompagner, telles étaient les principales recommandations de la conférence de consensus du CNESCO de novembre 2015 sur les premiers apprentissages concernant le nombre et les opérations. Des préconisations reprises en partie par les programmes de 2016 qui semblent remises en cause aujourd'hui.

www.cnesco.fr

ÉVALUATIONS INTERNATIONALES

LA FRANCE À LA PEINE

L'étude internationale TIMSS mesure les performances en mathématiques et en sciences des élèves à la fin du CM1. La dernière livraison qui date de 2015 situe la France à un score de 488 points en mathématiques, en deçà de la moyenne internationale (500 points) et de la moyenne européenne (527 points). Les mathématiques restent un des seuls domaines scolaires où les garçons font mieux que les filles (491 pour 485).

SINGAPOUR

LA RECETTE MIRACLE ?

Qu'est-ce que la méthode de Singapour qui place aujourd'hui ce pays au premier rang des comparaisons internationales et fait des envieux ?

Dernier avatar de « la méthode qui marche », le *Singapore mathematics project* fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions de Jean-Michel Blanquer... et des médias. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Dans les années 80, Singapour décide de faire des mathématiques une priorité nationale pour son développement. Une équipe de didacticiens examine pendant cinq ans les différentes recherches effectuées partout dans le monde sur l'apprentissage des maths, puis propose une démarche originale d'enseignement autour de quelques principes clé. Traiter moins de sujets et un à la fois. Les traiter en profondeur à partir de situations concrètes, de manipulations, puis les mettre en « images » variées et, seulement ensuite, passer à l'abstraction. Enfin, placer la résolution de problèmes au cœur des apprentissages en encourageant la verbalisation des démarches et le dialogue entre pairs et avec l'enseignant.



Singapour, 15 ans de réflexion.

Un travail de longue haleine

Il aura fallu 15 ans de mise en pratique progressive, de tâtonnements, d'ajustements, d'allers-retours avec le terrain, mais aussi une solide formation initiale et continue, dans la durée, de tous les enseignants pour que la méthode porte ses fruits. Aujourd'hui, si la cité-État trône les premières places dans les études internationales, le modèle est-il transférable d'un claquement de doigts ? Sans doute pas. Pour des rai-

sons culturelles d'abord, le mandarin est une langue beaucoup plus « mathématique » que la nôtre. Par ailleurs, les enfants arrivent plus tard au CP, avec plus de maturité qu'en France. Enfin, pas sûr que le fonctionnement hyper compétitif du système éducatif de Singapour, réputé stressant pour les enfants, constitue un modèle à suivre. Reste qu'il y a sans doute à apprendre d'une démarche originale qui obtient des résultats. Mais sans mysticisme.



EMMANUEL SANDER

S'APPUYER SUR LES CONNAISSANCES DE L'ÉLÈVE

Les travaux d'Emmanuel Sander, professeur à l'université de Genève, portent sur les processus de construction et de transmission de connaissances et ont montré que les apprentissages scolaires reposent sur les interprétations initiales d'un élève.

Une démarche qui concerne les apprentissages mathématiques lorsqu'on aborde le sens de la soustraction par exemple. Il était à l'Université d'automne du SNUipp 2017.

Sur la chaîne Youtube du SNUipp-FSU



WEBDOCUMENTAIRE

NUMÉRATION ET PROBLÈMES AU CYCLE 2

Stella Baruk, chercheuse en pédagogie des mathématiques, a collaboré à un documentaire tourné pendant toute une année scolaire dans une école du 14^e arrondissement de Paris. En trois rubriques les vidéos montrent ce que l'on voit rarement : le travail avec les élèves bien sûr mais aussi le travail d'une équipe et sa professionnalisation, les temps de régulation, de questionnements et de doutes, la construction collégiale authentique et assumée autour de l'enseignement des mathématiques. Avec en complément, l'éclairage expert de la chercheuse.

www.reseau-canope.fr/mathematiques-stella-baruk

SITE RESSOURCES

ACE

Le site *Arithmétique et compréhension à l'école élémentaire* regroupe l'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une progression en mathématiques au CP.

Des documents qui ont été conçus dans le cadre d'une recherche nationale et qui proposent une progression répartie en quatre domaines qui s'articulent entre eux, les domaines « Situations », « Résolution de problèmes », « Estimation » et « Calcul mental ».

www.python.espe-bretagne.fr/ace

« Les nouveaux programmes [...] laissent espérer une amélioration des performances »



RÉMI BRISSIAUD, TITULAIRE D'UN DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE COGNITIVE, EST MAÎTRE DE CONFÉRENCES HONORAIRE À L'ESPÉ DE VERSAILLES. IL A TRAVAILLÉ SUR LES STRATÉGIES DE DÉNOMBREMENT, DE COMPTAGE, SUR LE CALCUL MENTAL ET LA RÉOLUTION DE PROBLÈME ARITHMÉTIQUE.

Le niveau en mathématiques des élèves est à la baisse. Partagez vous ce constat ?

On dispose de résultats fiables qui montrent que les performances en calcul des élèves de CM2 ont baissé de manière considérable entre 1987 et 1999 et sont pratiquement stables à ce bas niveau depuis. Pour comprendre, il faut comparer ces dates avec d'autres : 1987, c'est 17 ans après 1970, date de la réforme dite des « mathématiques modernes », et il faut souligner qu'en 1987, les élèves de CM2 calculaient encore très bien. Difficile, donc, d'incriminer la réforme de 1970 comme Jean-Michel Blanquer le fait.

Le ministre confie une mission à Cédric Villani, qu'en pensez-vous ?

Aucune réflexion sur ce sujet n'est superflue mais il semblerait raisonnable de s'appuyer sur les réflexions menées précédemment dont, évidemment, celle qui a conduit aux programmes de 2015. Revenons à la date de 1987, début de la baisse attestée des performances. Elle coïncide avec une réforme passée inaperçue dans les médias : on commence à enseigner le comptage à l'école en numérotant les unités, comme cela se fait le plus souvent dans les familles. C'est très vraisemblablement ce qui explique l'effondrement des performances.

D'où un changement radical dans les nouveaux programmes de maternelle et de cycle 2 : plutôt que d'apprendre aux élèves à représenter une quantité de 8 unités par la suite de numéros 12345678, ils recommandent de leur apprendre d'emblée que 8, c'est 7 et encore 1, que c'est 5 et encore 3... Ce faisant, les nouveaux programmes renouent avec ceux de 1945 et 1970 et leur mise en œuvre laisse espérer une amélioration des performances.

En 1945, la division était au programme du CE1, pourquoi cela semble difficile aujourd'hui ?

Le programme de 1945 avait son point fort, l'accent mis sur la connaissance des décompositions des nombres, mais il avait aussi son point faible : les élèves apprenaient à résoudre des problèmes en utilisant des mots-clés. Concernant la division, la présence du mot « partage »

induisait de manière mécanique l'usage de cette opération. Or, ce n'est évidemment pas le bon choix en cas de partage inégal et, plus fondamentalement, le problème : « Je veux nager 200 m et la longueur du bassin est de

25 m » se résout par une division alors que cette situation est loin d'évoquer un partage. L'enfermement dans l'idée que les situations de division coïncideraient avec celles de partage, est un piège pédagogique redoutable et, sur le long terme,

c'était source d'échec en résolution de problèmes.

Comment enseigne-t-on la division aujourd'hui ?

Avec les nouveaux programmes, on enseigne précocement, dès l'école maternelle, la résolution de problèmes de partage, mais on n'utilise pas le mot « division » pour ne pas enfermer cette opération arithmétique dans la sémantique du partage. Les élèves n'accèdent à la définition de la division qu'au CE2, mais cette définition est d'emblée correcte d'un point de vue mathématique : ils apprennent que diviser a par b, c'est chercher « En a combien de fois b ? » et, la division par 25 figurant au nouveau programme, on espère que, dès le CE2, ils seront plus nombreux qu'entre 1945 et 1970 à savoir résoudre le problème de la piscine parce qu'il se résout facilement en cherchant « En 200, combien de fois 25 ? ». Rappelons-nous ces Inspecteurs Généraux qui, en 1923, écrivaient qu'« il y a des retards apparents qui valent bien des avances ».

Selon vous, quelles pistes sont possibles pour améliorer les résultats ?

Presque chaque semaine, je fais une conférence devant des enseignants du primaire et je suis très étonné du fait qu'ils sont nombreux à méconnaître les différences entre les anciens et les nouveaux programmes et les raisons de ces changements. Il y a de toute évidence un déficit de formation. Et si l'on commençait par là ?

« LES ÉLÈVES N'ACCÈDENT À LA DÉFINITION DE LA DIVISION QU'AU CE2, MAIS CETTE DÉFINITION EST D'EMBLÉE CORRECTE D'UN POINT DE VUE MATHÉMATIQUE »

LSUN

UN NOUVEAU DÉCRET

Un nouveau décret publié au JO du 24 octobre dernier vient autoriser « la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel du Livret scolaire unique numérique ». Un an après sa mise en œuvre le ministère obtient donc enfin l'autorisation du traitement de ces données. De quoi donner raison au SNUipp-FSU qui avait alerté sur la protection des données personnelles et la nécessité d'un moratoire. Affaire à suivre...

DEVOIRS...

...FAITS, NI À FAIRE

« Devoirs faits à l'école ». C'est l'annonce qui a été faite à grands renforts de communication au retour des vacances d'automne. Cette mesure annoncée dès la rentrée de septembre doit être mise en place de manière progressive surtout au collège dans un premier temps puis dans les écoles dès la rentrée 2018. Reste à savoir comment le ministère compte s'y prendre pour fournir une aide efficace aux élèves qui en ont le plus besoin. Une « mesurette » qui ne doit pas faire oublier que c'est d'abord dans la classe que les élèves apprennent et qu'ils ont besoin d'aide.

ATSEM

AMÉLIORER LE STATUT

« Modifier le statut des ATSEM pour mieux reconnaître leur rôle éducatif », c'est la conclusion d'un rapport des inspections générales de l'Éducation nationale et de l'administration publié le 27 octobre dernier. Alors que le métier connaît de fortes évolutions, les rapporteurs préconisent que les ATSEM puissent participer aux réunions de travail des équipes éducatives, voir leur formation renforcée et leur carrière revalorisée. Le gouvernement devrait retenir certaines de ces propositions en proposant notamment des mesures d'accès à la catégorie B de la Fonction publique territoriale.

Les tout-petits font avancer l'école maternelle

Les réflexions développées grâce à la scolarisation des moins de trois ans dans des dispositifs semblent rejaillir sur l'ensemble de l'école maternelle. Mais il reste des marges de progrès, selon un rapport de l'IGEN.



© Cadieux/NAJA

« La mission a pu prendre la mesure d'une école maternelle en mouvement ». Quatre ans après la mise en œuvre de la loi de refondation qui a redéfini le rôle de la maternelle, et deux ans après la mise en œuvre des nouveaux programmes, dans un rapport daté du mois de mai, l'inspection générale dresse un état des lieux de la scolarisation en petite section de maternelle. Spécificité de l'accueil et de l'enseignement entre deux et quatre ans, formation initiale et continue des PE, modalités d'organisation de cette scolarisation et des dispositifs « moins de 3 ans », organisation du temps scolaire, aménagement des espaces, relations avec les parents, son rapport note de nombreuses évolutions positives. Par exemple, l'aménagement des espaces dans les classes est d'avantage pensé pour tenir compte des besoins de mouvement, d'exploration, de manipulation du jeune enfant. Les équipes ont également multiplié les initiatives vers les familles avec la mise en œuvre de temps de visite de classes, des rendez-vous dans l'année, des cafés des parents...

Cependant, l'inspection générale estime qu'il existe encore des marges de progrès. Par exemple, les inspecteurs ont constaté que lorsque les tout-petits sont scolarisés dans une classe cycle, la réflexion des équipes sur leur accueil est insuffisante. Autre exemple cité, le langage. S'il est désigné comme une priorité par les enseignants, il reste secondaire par rapport à l'activité elle-même. La mission interroge aussi la formation donnée aux professeurs d'école et aux formateurs dans ce domaine. Pour y remédier, le rapport formule plusieurs préconisations portant sur une meilleure implantation et suivis de la mise en œuvre des dispositifs, ou encore une nécessaire formation, en particulier sur l'appropriation des ressources des programmes et sur la didactique de l'oral. La mission, lancée par le précédent gouvernement, note également la nécessaire stabilité des politiques éducatives en ce domaine. Quand on sait que la scolarisation des tout-petits a chuté de 35 à 11 % entre 2001 et 2012, quels efforts seront consentis pour la faire progresser sans rogner sur la qualité ?

MATHILDE BLANCHARD

EN BREF



COLLOQUE

« À L'ÉCOLE, TRAVAILLER AVEC LA DIFFICULTÉ »

Quelle aide aux élèves rencontrant des difficultés qu'elles soient scolaires ou de comportement? Comment conjuguer dispositifs de classe et hors la classe? Comment faire face alors que les postes d'enseignants spécialisés ont chuté depuis 2008? C'est pour approfondir ces questions que le SNUipp-FSU organise un colloque national à Paris jeudi 23 novembre sur le thème « À l'école, travailler avec la difficulté. Un enjeu complexe, des pistes à approfondir. » En ouverture, Jacques Bernardin, président du GFEN, retracera l'histoire: « D'hier à aujourd'hui, les réponses de l'école aux difficultés scolaires ». Puis le sociologue Stanislas Morel et la psychologue Florence Savourin évoqueront « les formes contemporaines du traitement de la difficulté dans l'école et à l'extérieur de l'école » et Jeanne Moll proposera de « Penser ensemble les difficultés inhérentes au métier d'enseigner. ». Rubrique [Actualités](#)

Des stagiaires surchargés et stressés

Le bilan que font les professeurs d'école stagiaires sur leur entrée dans le métier et leur formation reste insatisfaisant. C'est le résultat, sensiblement identique aux deux années précédentes, de l'enquête menée par le SNUipp-FSU.

Les professeurs d'école stagiaires ne s'épanouissent pas dans leur formation. À l'issue de leur année de stagiaire plus de 70% d'entre eux se sentent surchargés, estimant leur temps de travail à plus de 48 heures hebdomadaires et 65% se disent stressés. C'est l'alerte que donne l'enquête menée par le SNUipp-FSU auprès des PES, en fin d'année dernière, afin de mesurer leur profil, leurs préoccupations, leur niveau de satisfaction vis-à-vis de la formation et leur sentiment général sur leur année de stage.

Après quatre années de fonctionnement, les ESPÉ ne donnent toujours pas satisfaction à ses stagiaires qui pour plus de 87% d'entre eux ne s'estiment pas suffisamment préparés pour avoir la responsabilité d'une classe. Ils se sentent particu-



lièrement en difficulté dans la prise en compte de l'hétérogénéité, de la difficulté scolaire et la gestion du groupe. Cette dernière préoccupation est source d'une insatisfaction grandissante, avec une augmentation de près de six points en un an. C'est la troisième année consécutive que le SNUipp interroge les PES sur leur ressenti en cours de formation et le bilan* reste sensiblement le même. À l'heure où le métier vit une crise du recrutement, il devient urgent d'interroger la durée et les modalités du stage en responsabilité et de mettre en place des pré-recrutements ainsi que de réels moyens pour proposer une formation initiale de qualité. MATHILDE BLANCHARD

* L'ensemble des résultats de l'enquête est disponible sur snuipp.fr

Gabrièle Zimmermann, biologiste, membre de *La main à la pâte*, co-auteure d'un guide pédagogique « *Esprit critique, esprit scientifique* »

3 QUESTIONS À



« Outiller les enfants dans leur appréciation critique du monde »

Pourquoi ce titre

« *Esprit critique, esprit scientifique* » ?

Faire faire des sciences à des enfants nécessite pour les enseignants un double pas de côté. Réfléchir à ce qu'on a appris des sciences d'une part et d'autre part construire des liens avec ce qui se passe dans la vie réelle. Nous avons des outils qui nous permettent d'expliquer, de comprendre le monde et d'exercer un esprit critique de base mais nous nous heurtons à des limites. Par exemple en faisant des généralités du type « *Chaque fois que je fais mes vitres, il pleut!* ». On peut

outiller les enfants dans leur appréciation critique du monde en passant par une réflexion sur ce que les sciences peuvent apporter, la prise de conscience de nos limites et l'apport de stratégies pour obtenir des informations à partir de l'observation de notre environnement.

Quel type d'activités faut-il mener pour cela ?

Dans le guide, nous proposons des séances autour des axes suivants : observer le monde, expliquer des phénomènes, évaluer des informations et leurs sources, argumenter, inventer. Par exemple, nous proposons une activité visant à faire

comprendre la différence entre une connaissance et une donnée isolée. Dans la classe, chaque enfant a perdu sa première dent de lait à un âge différent : de 4 ans et demi à 7 ans et demi, avec une majorité d'enfants autour de 6 ans. Comment représenter ces données ? Les histogrammes ou autres représentations graphiques sont au programme du cycle 3. Quelle phrase écrire pour décrire au mieux la connaissance que l'on peut en tirer ? Au travers de cette activité, les élèves comprennent que la démonstration par l'exemple n'est pas pertinente, ce qui est un pas vers une appréciation critique de situations quotidiennes.

22 ans après sa création, *La main à la pâte a-t-elle fait avancer la cause des sciences à l'école ?*

En 1996, à la création de *La main à la pâte*, seuls 4 % des enseignants pratiquaient des activités scientifiques à l'école. Aujourd'hui, ils sont 40 %. L'enjeu est aujourd'hui de mettre en confiance ceux qui n'en font pas encore, par exemple au travers de guides pédagogiques clé en main comme celui-ci : les séquences sont décrites pas à pas et ont été testées dans une cinquantaine de classes, les documents nécessaires sont fournis, ainsi que des éclairages scientifiques et pédagogiques.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

* Le guide est complété par un blog : www.fondation-lamap.org/esprit-scientifique

Montluel: observer les élèves pour

À l'école maternelle de Montluel, petite ville de la campagne lyonnaise, des enseignantes repensent l'aménagement de l'espace scolaire pour permettre un meilleur apprentissage des élèves.

Catherine Brun est à son poste d'observation. Près de la porte, non loin du tableau de présence, une vue imprenable sur tous les espaces de sa classe de moyenne et grande section à l'école St-Exupéry de Montluel, située à une vingtaine de kilomètres de Lyon. « Passer d'une classe de 70 m², à des Algecos puis ici, m'a amenée à réfléchir à l'aménagement de la classe en fonction des contraintes spatiales. J'ai adapté la salle pour donner une plus grande autonomie aux élèves et pouvoir différencier. La classe est divisée en zones et le travail libre du matin est un temps « observable » où les élèves ont différentes approches pour travailler les mêmes compétences » explique-t-elle. Après l'avoir saluée, les enfants mettent leur étiquette et leur photo sur le tableau et vont chercher dans leur barquette une des fiches d'activité de leur plan de travail. Ilyes s'est installé à une table individuelle pour, muni de son petit marteau, clouer des formes sur un panneau de liège. Ayoub a préféré une table collective pour coller les lettres de son prénom. L'enseignante, dont le regard attentif passe des uns aux autres sans obstacle visuel, remarque qu'il a quelques difficultés et se rapproche de lui pour l'aider dans sa tâche. Les trois enfants nés en septembre sont au coin « Découverte du monde » avec l'Atsem et préparent un gâteau d'anniversaire. Trois Moyenne section sont assis sur un tapis pour jouer aux marionnettes. L'enseignante poursuit: « Quand je suis arrivée dans l'école, il y avait des meubles partout, les fenêtres étaient occultées, ce qui génèrait un mal-être des enfants et des adultes. Avec la directrice et quelques collègues, nous avons décidé d'inscrire cette problématique dans le projet d'école. »

Optimiser les espaces

Anne-Emmanuelle Colin, CPC de la circonscription, organise alors une animation pédagogique sur l'aménagement de l'espace en



Des espaces « bien » occupés

maternelle. « Les collègues étaient en souffrance », dit-elle. « J'ai entendu: on ne respire plus, les élèves sont partout et nulle part mais qu'est-ce qu'ils apprennent? Pour passer de l'occupationnel à l'apprentissage, il a fallu repenser les coins-jeux devenus des coins de délestage. Mais aussi arrêter d'avoir trop d'ateliers dirigés et aider les élèves à construire leur autonomie dans l'objectif d'une auto-évaluation qui leur permettra d'être dans le savoir-faire, sans la maîtresse, comme le suggèrent les nouveaux programmes. » Pour remettre du lien entre les lieux et les enjeux d'apprentissage, les enseignants réfléchissent à se mettre dans une dynamique de progression pédagogique à travers les aménagements spatiaux et le matériel. Le changement de posture de l'enseignant qui se met en observation correspond à l'idée du carnet de suivi. Corinne Peroux, la directrice explique: « Nos locaux, l'ancienne école élémentaire, ne sont pas adaptés pour des maternelles. Les premiers enseignements de cette animation, c'est

qu'il fallait épurer et se donner le droit d'observer ». Pour Catherine, qui s'est lancée dans un projet de recherche-action avec Alain Legendre (voir p. 21), plus de bureau et plus d'armoire. « Les élèves n'ont pas de place attirée et tous les passages sont facilités. La classe est lumineuse et fluide. Elle permet à la fois le travail en autonomie mais aussi les ateliers, les regroupements ou le décrochage. Nous n'en sommes qu'au début de cette réflexion pédagogique pour que les coins-jeux à travers leurs activités correspondent à des domaines d'apprentissage, des mathématiques, du langage, de l'exploration du monde ou de la motricité. Le seul impératif dans l'aménagement c'est de pouvoir surveiller toute la classe en même temps ». Si les coins sont devenus moteur pour la dynamique de classe, l'observation des élèves facilitée par l'aménagement de l'espace a relancé la réflexion sur le métier et bousculé les pratiques pédagogiques. À l'école St-Exupéry, ça déménage. VIRGINIE SOLUNTO

« Il faut passer de l'occupationnel à l'apprentissage »

inventer la classe

Alain Legendre, architecte et psychologue

3 QUESTIONS À



« *Évaluer la proposition pédagogique pour pouvoir modifier ses pratiques* »

Que nous apprend l'observation des enfants de maternelle dans l'espace classe ?

Il faut avant tout se poser la question de la place de l'observation dans la pratique pédagogique des enseignants. Elle est perçue comme passive. « *On ne remplit pas notre rôle* » peut-on entendre car l'action pédagogique n'est pas considérée comme une action dynamique entre enseignant et élèves. Et du coup l'évaluation pédagogique se fait selon les critères de l'adulte. Il faut donc aussi « observer » l'action pédagogique sur le comportement des enfants pour comprendre leurs besoins, la façon dont ils réagissent dans l'aménagement. Mais observer est plus complexe que regarder, c'est regarder le statut et la position de chaque enfant, ce qui est différent de la dynamique du groupe. C'est une démarche plus systématique pour évaluer la proposition qu'on a faite et pour pouvoir modifier ses pratiques.

L'aménagement de l'espace influe-t-il sur le comportement des enfants ?

L'environnement est beaucoup plus qu'un simple décor car il va déterminer le cours même de l'activité. J'ai pu faire des observations en crèche sur l'effet que pouvait avoir la disposition du mobilier. En tant que psychologue, je me suis surtout intéressé à la compétence à interagir entre pairs, question anecdotique pour la hiérarchie qui s'intéresse plus à l'environnement collectif ou aux

groupes sociaux. La modification des aménagements, le nombre d'adultes, la taille des espaces à disposition des enfants ont un impact sur leur comportement et leur capacité à entrer en contact avec leurs pairs. Mais aussi sur les réactions bio-émotionnelles, leur bien-être ou le stress qui ont une influence sur la fragilité immunitaire.

Comment l'architecte répond-il aux besoins pédagogiques des enseignants ?

Le cahier des charges d'un architecte est très contraignant. Il y a un double écueil concernant un projet de structure scolaire. Le premier concerne le délai de réalisation du projet qui est de quatre ans dans le meilleur

des cas. Les personnes qui ont participé à la conception ont apporté leur paradigme pédagogique. S'il est trop spécialisé et que l'équipe n'est plus là, c'est problématique. Le second tient à la difficulté à traduire de façon tangible pour l'architecte les besoins ou les attentes pédagogiques. Pour aménager les espaces pour les contenus des activités, on part d'une base large à partir des diversités de fonc-

tionnement, on regarde les éléments invariants...et on fait des recommandations. En tant que psychologue de l'environnement, je travaille sur la relation entre un espace et ses occupants et on peut essentiellement agir sur le mobilier et sa disposition.

ALAIN LEGENDRE EST ARCHITECTE POUR LA PETITE ENFANCE ET CHERCHEUR EN PSYCHOLOGIE ENVIRONNEMENTALE, ASSOCIÉ À L'UNITÉ DE RECHERCHES ESPACE ET SOCIÉTÉ À L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2. TROIS TYPES D'OBJECTIFS SONT POURSUIVIS, LE PREMIER EST CENTRÉ SUR LES ENFANTS, LE SECOND SUR LES ESPACES ET LE TROISIÈME SUR LES PROFILS DE RELATIONS ENFANT-ESPACE*.



CIEP

ESPACES SCOLAIRES ET PROJETS ÉDUCATIFS

Le numéro 64 de décembre 2013 de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, coordonné par Maurice Mazalto, pose un certain nombre de questions concernant l'espace scolaire, sa contribution à l'épanouissement des élèves ou à la qualité des apprentissages, mais aussi sur le lien entre l'école et son environnement ou sur l'évolution des attentes et des besoins éducatifs. Des architectes confirmés, de jeunes chercheurs, des sociologues, des procureurs, des responsables de la construction scolaire dans les collectivités territoriales, sont invités à y répondre en s'appuyant sur des recherches récentes et sur des exemples pris dans plusieurs pays (Danemark, France, Australie, Flandres, Québec, Chili...) ainsi que sur une analyse comparée à l'échelle mondiale.

➤ www.ciep.fr/revue-internationale-education-sevres/les-espaces-scolaires

SITE

RESSOURCES POUR L'AMÉNAGEMENT

Le site de l'Éducation prioritaire du Bas-Rhin propose des ressources pour l'école maternelle et élémentaire sur l'aménagement des espaces et du temps scolaire. Des conférences, des ressources et des préconisations ministérielles, des propositions illustrées d'aménagements et de progressions et des dossiers complets qui mettent en lien les espaces et les apprentissages. ➤ http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/ed_prioritaire/?page_id=3218

ISABELLE BASTIDE

PENSER L'ESPACE



Lors de l'Université d'automne du SNUipp-FSU de 2016, Isabelle Bastide, enseignante et directrice d'une école maternelle en éducation prioritaire est intervenue lors d'une conférence « Penser l'espace de la classe à l'école maternelle ». Ses travaux de recherche dans le cadre du groupe ESCOL-Paris 8, concernent la scolarisation des enfants de moins de trois ans et la maternelle plus largement et une nouvelle façon d'envisager l'aménagement de la classe comme y invitent les nouveaux programmes de l'école maternelle.

➤ www.youtube.com/watch?v=YwkNw7qmazc

* Des documents et des références bibliographiques peuvent être consultés et téléchargés sur le site EspEnf de l'Université de Rennes à « Cadre de vie est espaces d'activités des enfants »

LU DANS LE BO

N°34 DU 12 OCTOBRE 2017

- Une nouvelle circulaire redéfinissant l'encadrement des activités physiques et sportives, de l'enseignement de la natation et de l'agrément des intervenants extérieurs aux activités physiques et sportives.

N°35 DU 19 OCTOBRE 2017

- Une note de service portant sur les échanges et les actions de formation à l'étranger pour l'année 2018-2019.
- Un arrêté portant nomination au Conseil supérieur de l'éducation.

N°36 DU 26 OCTOBRE 2017

- Une note de service sur la mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1^{er} degré spécialisés pour la rentrée d'août 2018.
- Une note de service sur la mise à disposition auprès de la Polynésie française des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'Éducation nationale pour le 2nd degré.
- Un arrêté portant nomination des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

QUESTIONS RÉPONSES

Mes parents habitent dans un DOM. Ai-je droit à une bonification particulière pour ma demande de permutation, afin de pouvoir me rapprocher d'eux ?

Une bonification de 600 points peut être attribuée pour le vœu formulé en rang 1 et portant sur le département ou la collectivité d'Outre-mer pour les personnels pouvant justifier de la présence dans ce lieu du centre de leurs intérêts matériels et moraux (CIMM). La résidence des parents fait partie des critères d'appréciation, qu'il faut pouvoir justifier.

J'ai un droit de garde alternée pour mes enfants qui habitent loin de mon domicile. Puis-je avoir une bonification pour ma demande de mutation dans leur département de résidence ?

Les personnels ayant à charge des enfants de moins de 20 ans et exerçant l'autorité parentale conjointe peuvent bénéficier de 150 points dans le cadre du rapprochement de conjoint et de 50 points par enfant.

CHANGER DE DÉPARTEMENT : LE CALENDRIER DES PERMUTATIONS

Le calendrier prévisionnel des permutations informatisées est désormais connu dans la note de service du 9 novembre.

Calcul de son barème, statistiques, constitution de son dossier au titre du rapprochement de conjoint ou du handicap, vérification des éléments retenus par l'administration, communication des résultats... Le SNUipp-FSU accompagne les enseignants à chaque étape de cette importante opération administrative. Il mettra à partir de mi-novembre un e-dossier en ligne sur les sites des sections départementales.

Jeudi 09 novembre 2017	Publication de la note de service au BOEN
Jeudi 16 novembre 2017 à 12 heures (heure métropole)	Ouverture des inscriptions dans l'application S.I.A.M dans les départements.
Mardi 05 décembre 2017 à 18 heures (heure métropole)	Clôture des inscriptions dans l'application S.I.A.M
À partir du mercredi 06 décembre 2017	Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof
Lundi 18 décembre 2017 au plus tard	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les DSDEN (cachet de la Poste faisant foi)
Mercredi 31 janvier 2018 au plus tard	Date limite de réception par les services des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale
Du jeudi 1^{er} février 2018 au mercredi 07 février 2018	Ouverture de l'application S.I.A.M aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par le DASEN
Lundi 05 mars 2018	Diffusion des résultats

Après les grands, les petits

Des cartonnés, des animés, des drôles, des effrayants, des tout petits et des bien plus grands, pour parler de l'exclusion, de la séparation, du bruit, des autres, de ce qu'on voit et de ce que l'on chante, pour rire, se faire peur, se rassurer, s'étonner, découvrir, pour partager, bref: de vrais livres pour les plus petits. Pour le cycle 1, voire début cycle 2. À moins que vos cycle 3 ne se mettent en projet de lecture pour les plus petits ?



COUP DE CŒUR

LE SECRET,
d'Eric Battut,
Éd. Didier Jeunesse



Les textes et dessins, tout petits petits, déroulent en douceur, sans aucun mot ou illustration de trop, l'histoire d'une petite souris qui trouve une jolie pomme dorée. Ce sera son secret, bien caché, qu'elle ne livrera ni à l'écureuil, ni à l'oiseau, ni à aucun des animaux rencontrés. Les formules, répétitives, permettent très vite aux enfants de raconter eux-mêmes cette histoire de secret. Le livre carré est bien adapté aux petites mains avec ses pages cartonnées et son format se prête à une lecture en petit comité. Délicieux jusqu'à la chute qui régale tout le monde.



DIS, POURQUOI TU CRIES ?
de J.R. Catremin,
ill. Arnaud Roi,
Éd. Seuil Jeunesse

Un coq qui chante dès l'aube réveille peu à peu les autres animaux qui mêlent leurs voix aux cocoricos. Telle est l'histoire racontée à grands cris dans la basse-cour. La chèvre, le cochon, l'âne et la vache, chacun a une bonne raison d'ajouter au chahut. Et pourtant, s'ils savaient pourquoi le coq chante! Un pop-up original avec un effet cumulatif des animaux, page après page. Une fin qui ramène le calme, rassurez-vous! Vu la taille de l'album vous pourrez le lire en grand groupe et vos petits poussins vont s'en donner à cœur joie.... Avant de laisser dormir ceux de l'histoire.



MOI, MAMAN, PAPA ET LINDOLFO,
de Jean-Claude Alphen,
Éd. L'Atelier du poisson soluble

Beaucoup d'humour, mine de rien, dans ce récit sur la vie alternativement chez l'un et l'autre des parents. Moi, Maman, Papa: jusque là, c'est (assez) classique. Lindolfo, par contre, c'est un gros monstre poilu. Lui aussi va de chez l'un à chez l'autre. Le texte est court, simple et drôle, en particulier les commentaires sur les parents. Une histoire qui parle de la vie de nombre d'enfants qui naviguent entre deux maisons. En écho au texte, le dessin est apparemment simple mais riche en indices pour comprendre ce qui se passe.



LA CHÈVRE BISCORNUÉ,
de Christine Kiffer,
ill. Ronan Badel,
Éd. Didier Jeunesse

Un livre vraiment désopilant.

C'est un lapin qui ne peut pas rentrer chez lui, son terrier est occupé par la terrible chèvre Biscornue. Il a peur et part chercher de l'aide. À tour de rôle, jouant les costauds, Coq, Renard et Ours se font forts de régler le problème. Mais c'est Abeille qui arrivera à déloger cette chèvre Biscornue. Le grand format en fait un livre parfait pour la classe. Les dessins sont à mourir de rire: Lapin exploré, Coq apeuré, Renard affolé... La réponse récurrente de la chèvre fera vite partie du répertoire des enfants.



QU'EST-CE QUI SE CACHE DANS CETTE DRÔLE DE VILLE ?
d'Ingela P. Arrhenius,
Éd. Gallimard

les Grandes Personnes

Très graphique, coloré, avec des boutiques qui s'ouvrent pour permettre la découverte, sous de jolis rabats, des secrets et mystères de cette drôle de ville. Du boulanger au musée et au cirque, en passant par le coiffeur ou le poissonnier: en voilà des pistes pour des activités de langage dans les coins jeux! Un livre animé aux solides pages cartonnées qui favorisent la manipulation par les enfants, avec les petites surprises inhérentes aux caches. Amusant et de bonne facture.



JE L'ATTENDS, JE L'ATTENDS...
de Pef,
Éd. Rue du Monde

Comme un poème, comme une histoire d'amour, un petit texte

heureux et des couleurs joyeuses, un dessin libre dans ses références, son organisation, mais bon... C'est Pef quand même! Le grand Pef qui se joue de nous, avec cette impatience, cette attente fébrile, cet enchaînement de questions qui ne nous conduit pas là on croyait arriver. Le plaisir en est d'autant plus grand de mettre fin à au suspense. Alors oui, je l'adore, je l'adore!



1 HIBOU 2 BOUTONS 3 CAMIONS,
de Florence Koenig,
Éd. Actes sud junior

Trente collections en comptines: un projet original

qui aidera en particulier celles et ceux qui débutent en maternelle. Bâteaux, cuivres, crustacés ou clés, lettre, outils, plumes ou ustensiles de cuisine... les collections souvent originales sont associées à des comptines plus ou moins connues. Un livre à chanter, mais aussi à regarder, à compter, à compléter aussi, par exemple en constituant des collections dans la classe (petits cailloux, boutons, lettres... et bien d'autres) ou en écrivant de nouvelles petites comptines. Craquez-vous comme moi pour le petit lapin qui passe de page en page? Il donne le la d'un graphisme rond aux doux tons pastel et plein de finesse.

EN BREF



C'est l'histoire d'un géant qui se promenait dans la baie du Mont-Saint-Michel avec trois cailloux dans sa poche...

AVRANCHES (50)

APPRENDRE À LIRE ET À CONTER

« **B**onhomme, répond le fermier, le blé ne pousse pas tout seul, j'ai besoin de crottin »; la conteuse Amalia n'a que 7 ans et c'est devant les grands de CM2 qu'elle termine son histoire. Tout de tête, sans livre, en brochant un peu à sa manière. « À la différence de la lecture qui n'est aisée à l'oral qu'en fin de primaire, le conte est accessible dès la maternelle », explique Nicole Launey. L'enseignante retraitée intervient depuis cinq ans dans la circonscription d'Avranches (Manche) pour y mener avec les maîtresses du RPI Dragey-Saint-Jean Le Thomas un projet qui lui tient à cœur : conter et faire conter. Trois années de classe en Guyane ont achevé de la convaincre des bienfaits de cette tradition orale. « Depuis la nuit des temps, les humains content et le texte varie, se colore de la société, africaine, asiatique... » Il lui a semblé évident que l'activité pouvait apporter beaucoup aux écoliers, en écoute, en vocabulaire et syntaxe mais aussi en ouverture culturelle.

Gains en langage et en raisonnement
Elle a commencé par conter en classe entière puis avec les maîtresses qui osent plus ou moins se lancer. « Il faut mémoriser, théâtraliser, ce n'est pas

évident », témoigne ainsi Florence Guillemot qui a cette année... un CE1-CM2. C'est l'une des plus fidèles au projet et elle comprend donc à la fois le plaisir et les réticences de ses élèves à se mettre en avant. Les plus jeunes de maternelle sont encouragés à redire une partie de l'histoire lors des séances, mais c'est à partir du CE1 qu'ils apprennent vraiment à conter. Un petit groupe volontaire s'entraîne ainsi avec la maîtresse lors d'un atelier. « On reprend des histoires entendues et entendues encore, souvent depuis la maternelle, des contes de randonnée comme 'Grosse carotte' avec une structure répétitive, logique : cause/conséquence » qui les aide. Une fois qu'ils se sentent prêts, ils se produisent devant la classe ou les voisins du cycle 3. « Ils gagnent en aisance orale, en langage mais aussi en raisonnement mathématique », remarque Nicole, même s'il est difficile d'évaluer si les progrès viennent de cette activité en particulier ou du travail de classe en général. « Certains enfants en difficulté se révèlent très bons conteurs et reprennent confiance en eux », ajoute Florence. Ses plus grands de CM2 vont écrire leur version d'un des contes et vont même en créer un inédit. laparole.net

LAURENCE GAIFFE

CINÉMA

COURTS-MÉTRAGES POUR PETITS

Le site *films pour enfants* propose un accès gratuit au cinéma d'animation d'auteurs pour enfants du monde entier. Disponibles en ligne, plus de 150 courts-métrages d'animation hors schéma de diffusion classique sont classés selon l'âge des enfants, le thème ou par mots clés. Le site fournit également des ressources pour bien choisir les films, des dossiers pédagogiques et des outils pour fabriquer sa propre programmation. Une mine de productions artistiques et poétiques à usage des parents, des enfants et des enseignants.

<https://films-pour-enfants.com>

GÉRER UNE BCD

HIBOUTHÈQUE POUR UNE CHOUETTE BIBLIOTHÈQUE

Hiboutheque est un logiciel documentaire en ligne permettant une gestion simple et pratique des bibliothèques d'école. Il rend la recherche, le prêt, le retour des documents accessibles aux élèves. Le traitement des ouvrages est facilité par l'accès à un réservoir de notices et une cotation automatique. Hiboutheque propose également des scénarios pédagogiques en lien avec les compétences du socle commun. Un outil bien conçu disponible à un prix modique. www.hiboutheque.fr

MATHÉMATIQUES

UTILISER DES MOYENS LEGO®

La célèbre marque danoise impose ses briques en plastique dans les coffres à jouets des élèves et même maintenant sur les écrans de cinéma. Elles peuvent aussi servir aux apprentissages. Le site *Maths en vie* propose une démarche en direction des élèves de cycle 3 qui vise à comprendre l'utilisation de fractions simples et à travailler les égalités entre elles. Au menu aussi, la comparaison des quantités au cycle 2 ou le travail sur la symétrie.

www.ac-grenoble.fr/ien.st-gervais/mathsenvie

LAURENCE ROSSIGNOL,

ancienne ministre de l'Enfance,
des familles et du droit des femmes

« Dans un pays où l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans la Constitution, la langue ne peut rester un domaine où serait encore admise et revendiquée l'expression de la prétendue supériorité d'un sexe sur un autre. »

JEAN-MICHEL BLANQUER,

ministre de l'Éducation nationale

« Je trouve que ça ajoute une complexité qui n'est pas nécessaire... Je me considère comme féministe mais je ne pense pas que ce soit le juste combat. »

ÉLIANE VIENNOT,
professeure de littérature

« Expliquer aux enfants que 'le masculin l'emporte sur le féminin' ne peut guère contribuer à forger des consciences égalitaristes, s'adresser au masculin à un groupe où il n'y a qu'un homme non plus. »

DANIÈLE MANESSE,
linguiste

« On a encore trouvé un moyen de mettre les Français en échec avec leur langue, comme lors des débats sur l'orthographe; les médias déversent pêle-mêle vérités et ignorances effarantes. Oui, il faut lutter pour faire évoluer le sort fait aux femmes en France et dans le monde; mais quels sont les enjeux, qui peut croire que ça va changer la vie des femmes, ces textes disloqués, impossibles à oraler, morphologie et syntaxe chahutées? Pauvres profs qui enseignons la lecture! »

Écrire pour toutes et tous*

La parution récente d'un manuel scolaire de CE2 a ravivé le débat autour des implications pédagogiques, éducatives et sociales du projet d'une écriture « inclusive » de la langue française.

« Grâce aux agriculteur-trice-s, aux artisan-e-s et aux commerçant-e-s, la Gaule était un pays riche. » En utilisant l'écriture dite inclusive dans un manuel destiné aux élèves de CE2, les éditions Hatier ont soufflé sur les braises d'un débat de société passionné. Pour l'éditeur, il ne s'agit que d'appliquer les recommandations du Haut conseil à l'égalité (HCE), notamment celles relatives à l'accord des noms de métier, de titre, de grade et de fonction. Le HCE a en



Un manuel scolaire conforme aux préconisations du HCE

effet édité en 2015 un guide intitulé « pour une communication publique sans stéréotype de sexe », formulant dix recommandations précises pour avancer vers des discours et des expressions plus égalitaires. C'est bien autour de la question de la langue écrite que se cristallisent les crispations car c'est une véritable réforme orthographique que proposent les partisan-e-s de l'écriture inclusive. Outre la féminisation des noms de métier et de fonction, elles et ils veulent supprimer la règle de prévalence du masculin sur le féminin dans l'accord des adjectifs. Ces modifications suscitent un premier débat technique. Si l'usage du tiret : *un-e directeur-trice* ou des parenthèses : *un(e) instituteur(trice)*, déjà employés à d'autres usages, est en recul, reste le choix entre l'utilisation du point médian : *les électeur-trice-s* (pas facile à trouver sur le clavier ndlr), de l'écriture complète : les électeurs et les électrices (ordre alphabétique) ou de

l'écriture dite épïcène qui consiste à employer une formulation neutre : *l'électorat*.

Un affrontement sur le terrain politique

Des problèmes qui n'en sont pas pour la professeure de littérature Éliane Viennot qui se prononce pour la règle de proximité en matière d'accord des adjectifs (« *Les facteurs et les factrices sont fatiguées de pédaler* ») ou celle de la majorité (« *Les jeunes filles, leur institutrice et son chat sont bien arrivées* »). L'universitaire rappelle que la règle du masculin qui l'emporte n'a pas toujours existé en français et que « *les nouveautés introduites sont moins dérangeantes que l'introduction de la cédille ou des accents en leur temps* ». Tout autre son de cloche du côté de l'Académie française qui voit dans l'écriture inclusive « *un péril mortel* » craignant que l'usage de « *formes secondes et altérées* » complexifie la langue française aux dépens de son apprentissage par les jeunes générations et de la francophonie dans le monde. On le voit, le débat glisse rapidement sur le terrain de la pédagogie – quelles conséquences sur l'apprentissage et la maîtrise de la langue française par les citoyens? – et sur celui de la politique. Un bloc conservateur, qui compte notamment dans ses rangs les partis de droite et la *manif pour tous* est monté au créneau pour dénoncer « *la dénaturation de la langue française par instrumentalisation politique* ». A contrario un certain nombre d'associations, de syndicats, de militant-e-s féministes considèrent l'écriture inclusive comme un passage obligé pour faire évoluer un langage qui joue un rôle fondamental dans l'identité sociale de chaque individu. Dans un récent sondage d'*Harris interactive*, trois Français-e-s sur quatre se déclaraient favorables à l'écriture inclusive même si elles et ils n'étaient que 12% au départ à pouvoir expliquer en quoi elle consistait. Peut-être un argument pour approfondir le débat et le resituer dans la problématique plus vaste du combat pour l'égalité femme-homme qui est toujours à mener... PHILIPPE MIQUEL

* article certifié rédigé en écriture inclusive

EN BREF

ONISEP

**L'ÉCOLE EXPLIQUÉE
AUX PARENTS**

L'ONISEP ouvre un nouvel espace web à destination des parents les moins familiarisés à l'école afin de leur en expliquer les principes et le fonctionnement et de les aider à suivre la scolarité de leur enfant. Des vidéos d'un peu plus de trois minutes disponibles en neuf langues, expliquent ainsi sous forme animée les missions de l'école, l'entrée au primaire avec l'inscription, l'organisation de la maternelle, de l'élémentaire puis du collège, les moments importants d'orientation. onisep.fr/Parents

CROUS

EN FUSION

Conséquence de la fusion des régions, celle des services Crous – comité régional des œuvres universitaires et scolaires – fait partie de la feuille de route dictée par le ministère de l'enseignement supérieur. À l'horizon janvier 2019, deux fusions sont prévues : celle de Dijon avec Besançon, avec installation du siège dans le Doubs et celle de Caen avec Rouen, dont l'implantation n'est pas décidée. Le SNASUB-FSU de Normandie a initié une pétition et s'est positionné contre la fusion des CROUS craignant une perte de qualité du service de proximité rendu aux étudiants, des suppressions de postes et des difficultés de communication entre services.

INÉGALITÉS

CANTINE, PAS POUR TOUS

Selon une récente enquête du CNESCO dans les établissements du second degré, la restauration scolaire reste marquée par les inégalités sociales. Les élèves issus de familles défavorisées sont environ deux fois plus nombreux (40 %) que ceux issus des familles favorisées (22 %) ou très favorisées (17 %) à ne pas fréquenter la cantine, des chiffres qui augmentent encore en Éducation prioritaire. Parmi les obstacles à cette fréquentation, pourtant salutaire en termes de prévention de certaines maladies ou de socialisation, une politique tarifaire pas toujours adaptée, une lourdeur administrative pour les familles en difficulté et un manque de variété dans le choix des plats.

Clémentine Dufour, PES participant à l'Université d'automne du SNUipp-FSU



« J'ai toujours voulu être institutrice, mais ma mère qui exerce ce métier n'était pas vraiment d'accord », s'amuse Clémentine Dufour, jeune PES qui participait à sa première Université d'automne du SNUipp-FSU du 20 au 22 octobre à Port Leucate. Après un bac S, une prépa maths sup-maths spé et une école d'ingénieur en physique-chimie, Clémentine s'est enfin décidée à s'affranchir des prescriptions maternelles. « Quand j'ai commencé à travailler en entreprise, ça ne parlait qu'argent et cosmétiques, raconte Clémentine, moi ce qui m'intéresse, c'est plutôt l'aspect relationnel et les rapports humains. ». La jeune femme choisit donc de préparer le concours de professeur des écoles en candidate libre et elle est reçue

dans l'académie de Montpellier. Cette année, elle découvre l'alternance entre l'exercice en classe et la formation à l'ESPE. « On passe d'une situation très passive à l'hyperactivité. Même si j'avais une idée du métier, je ne soupçonnais pas que ça me prendrait autant de temps. Le démarrage a été un peu difficile mais maintenant je commence à me sentir plus à l'aise », témoigne Clémentine après

deux mois passés à enseigner à mi-temps. L'Université d'automne tombe à point nommé pour la nouvelle enseignante, dépourvue de formation dans le domaine de l'éducation. « Je découvre une facette du syndicat que je ne connaissais pas, un espace de formation et d'échanges. » Sur le podium de Clémentine, la conférence de Roland Goigoux sur la lecture, celle de Françoise Lantheaume et les précieux conseils de

Corinne Loie sur l'utilisation de la voix. L'intervention de Dominique Bucheton lui a aussi fourni un éclairage instructif en vue du mémoire qu'elle rédige sur les rapports entre supports scolaires et inégalités. Cette fois, Clémentine se félicite d'avoir suivi les conseils de maman... et de la retrouver à ses côtés à Port Leucate!

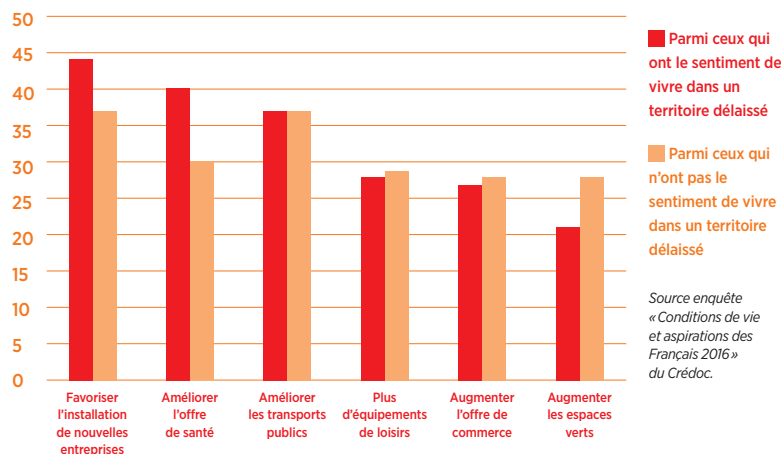
PHILIPPE MIQUEL

APRÈS DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES, CLÉMENTINE A BIFURQUÉ VERS L'ENSEIGNEMENT ET EST AUJOURD'HUI PROFESSEURE DES ÉCOLES STAGIAIRE À L'ESPE DE MONTPELLIER. ELLE A DÉCOUVERT CETTE ANNÉE L'UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DU SNUIPP-FSU DONT ELLE ÉTAIT L'UNE DES PLUS JEUNES PARTICIPANTES.

DES TERRITOIRES DÉLAISSÉS

Près d'un Français sur trois a le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, c'est ce qui apparaît dans l'enquête nationale du Crédoc publiée en octobre. Pourtant, une grande majorité se déclare satisfaite de son cadre de vie et ne souhaite pas déménager, réclamant plutôt que l'État développe les services publics et un certain nombre d'actions. En priorité l'emploi, la santé et les transports.

LES ACTIONS PRIORITAIRES À METTRE EN PLACE SUR LE TERRITOIRE



Violences sexistes : changer les mentalités

Alors que dominaient opacité et tolérance vis-à-vis des violences faites aux femmes, les témoignages d'harcèlement ou d'agressions sexuelles se succèdent publiquement et sensibilisent l'opinion. L'urgence est à présent à la mise en place d'un plan de lutte.

Depuis plusieurs semaines, des femmes sortent de leur silence. Harcèlement de rue ou au travail, cyberharcèlement, publicité sexiste, agressions verbales, physiques, mariage forcé, prostitution, viol... on estime qu'une Française sur deux a été victime de ces violences. Si les chiffres sont connus, la complaisance et la tolérance de la société face à ces violences persistent. L'affaire Weinstein a libéré la parole et donné une visibilité aux violences sexistes et sexuelles. D'autres accusations de personnalités se sont fait jour depuis, remettant en cause l'idée que

ce type de violence serait réservé aux milieux populaires. Les réseaux sociaux ont ainsi contribué à étendre le phénomène à la société civile. Cent personnalités féminines lancent un appel au Président pour demander un plan d'urgence contre les violences sexuelles. Ces femmes veulent alerter sur une crise trop longtemps sous-estimée avec une pétition à signer en ligne. Au-delà du constat du déni collectif et de la culpabilisation des femmes, elles mettent en avant cinq propositions : la hausse des subventions aux associations, la création d'un brevet de non-

« L'éducation est donc la première et déterminante réponse »

violence au collège, des formations pour les professionnels recevant les victimes, une campagne nationale de prévention et une formation obligatoire aux salariés et managers sur le harcèlement au travail.

Un travail d'éducation

La journée internationale *Pour l'élimination des violences contre les femmes* du 25 novembre prochain s'inscrit dans ce contexte de prise de conscience. La FSU y participera cette année encore pleinement ainsi qu'à un appel commun demandant une loi-cadre contre les violences et le sexisme. Un texte qui revendique une formation des professionnels ainsi que la prévention et l'éducation à l'égalité. En effet, la déconstruction des stéréotypes de genre, qui assignent les uns et les autres dans des rôles hiérarchisés est une réponse déterminante. Le Défenseur des droits affirmait en octobre que « *le fondement de tout, ce sont les préjugés, les stéréotypes, qui alimentent une mentalité collective persistant à se référer implicitement à une inégalité de nature entre les femmes et les hommes. (...) L'éducation est donc la première et déterminante réponse.* » « *Oui, affirme le SNUipp-FSU, l'égalité, ça s'apprend!* » MATHILDE BLANCHARD

Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité

3 QUESTIONS À



« Ne pas durcir la loi sur la laïcité mais la connaître et l'appliquer »

Vous venez d'être reconduit à la présidence de l'Observatoire de la laïcité, quels sont les grands chantiers en cours ?

Nous poursuivons nos missions d'observation, d'information et de formation auprès des élus, des agents publics, des associations, des médias ou des particuliers pour rappeler le droit, inlassablement et prévenir autant que faire se peut les contentieux. Dans l'Éducation nationale, il faut reprendre la formation continue des enseignants et renforcer l'initiale. Nous avons ainsi demandé au ministère de mettre au point

un module commun à toutes les Espé et une évaluation sur les dispositifs mis en place notamment pour l'enseignement moral et civique (EMC).

Quelle laïcité aujourd'hui dans un climat tendu sur le plan religieux ?

Il n'y a pas à durcir la loi mais à la connaître et à l'appliquer, avec sérénité et fermeté. Tout le monde doit respecter la laïcité, croyants ou non. Nous avons un outil formidable, produit de notre histoire qui repose sur des principes très clairs : la liberté de croire, de ne pas croire, de changer de religion ou de ne plus en avoir, la neutralité du service

public. Dans tous les cas, les conflits sur le terrain trouvent des solutions offertes par la loi et le bon sens. Par exemple dans les cantines scolaires, si les collectivités peuvent servir le type de repas qu'elles veulent, la solution qui rassemble le plus est celle de l'offre de choix entre repas avec viande et sans viande.

Comment conjuguer laïcité et dialogue avec les familles religieuses à l'école ?

Parfois les enseignants se heurtent à des contestations, certaines de bonne foi et d'autres plus offensives qui dénotent d'une politisation de l'école par

la religion, ce qui est inacceptable. L'école publique est là pour enseigner l'état actuel des connaissances scientifiques et fournir les outils pour que chacun forme son propre jugement. La croyance, elle, reste une affaire personnelle. C'est simple sur le principe, plus difficile dans la pratique. Il est donc important de se réunir en équipe, de connaître les textes, d'avoir discuté à l'avance pour avoir les idées nettes en cas de difficulté. Par exemple il est hors de question que des parents refusent la visite d'une exposition ou la mixité dans les gymnases et piscines, c'est bien évidemment contraire au principe d'égalité.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

AGENDA

DU 15 AU 19 NOVEMBRE 2017

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

LE SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION

18^e année pour ce rendez-vous annuel à l'initiative de la Ligue de l'enseignement. Educatec-Educatic pour les échanges entre professionnels et en même temps, le salon de l'étudiant, l'aventure des métiers et le salon de l'ONISEP pour les jeunes.

salon-education.com

JUSQU'AU 18 NOVEMBRE 2018 À LA VILLETTE

LES SCIENCES DANS LES CONTES

À la Cité des sciences de La Villette, une exposition destinée aux 7 à 11 ans met en scène concepts et phénomènes scientifiques présents dans dix contes traditionnels. 33 expériences interactives permettent ainsi d'aborder physique, chimie, géologie, biologie, mathématiques et science sociales dans un univers merveilleux.

Expo temporaire sur www.cite-sciences.fr

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

BOURSE DU TRAVAIL, PARIS 10

8^E FORUM DES RASÉD

«*Médicalisation de la difficulté scolaire: quels apports et quels risques pour les élèves, quels enjeux pour le travail en RASÉD ?*», tel est le thème retenu pour le forum annuel organisé par les associations professionnelles des personnels des réseaux d'aides spécialisés. Entrée libre. Renseignements sur www.fname.fr ou www.fnaren.fr

DU 29 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

À MONTREUIL (93)

SALON DU LIVRE POUR LA JEUNESSE

C'est autour des représentations de l'enfance et de l'adolescence dans la littérature jeunesse que le Salon organisera sa programmation et ses expositions cette année. Renseignements sur sljplus.fr

DU 14 AU 15 DÉCEMBRE

À LA CITÉ DES SCIENCES DE PARIS

LES RENCONTRES PEP 2017

«*Agissons pour une société solidaire et inclusive*» telle est l'ambition des rencontres organisées par les Pupilles de l'enseignement public cette année. Conférence, tables rondes et Workshops au programme de ces journées. Tous les renseignements sur www.lespep.org

CINÉMA

PRIVILÈGES



Deux très beaux films sortent en ce début novembre, avec probablement peu de copies. Il faudra donc surveiller les programmes des salles et ne surtout pas les laisser passer. Le comédien Eric Caravaca, auteur d'un premier long-métrage en 2005, interroge dans *Carré 35* la mort inexplicable d'une sœur disparue à l'âge de trois ans alors qu'il n'était pas encore né. Ses parents, encore au Maroc dans ces lointaines années 50, ne lui ont jamais dévoilé le mystère de ce décès. Il les interroge donc, comme d'autres personnes de son entourage, et les filme alors qu'ils s'enferment dans les mensonges et révèlent pourtant ce qui était resté caché. Caravaca est allé au Maroc, il a cherché la tombe et les traces de cet être que tous voulaient rejeter dans l'oubli. Son récit ne se soucie pas de pudeur. Ce qui compte, c'est l'amour de la vérité. L'autre découverte est le premier long-métrage de Karim Moussaoui, *En attendant les hirondelles*, qui entrelace trois histoires de l'Algérie d'aujourd'hui. Il parvient à parler de l'idéalisme, de la corruption, de l'émancipation, des traumatismes des années 90, de l'amour et de l'ambition en filmant plusieurs générations, Alger et les Aurès, les autoroutes et les boîtes de nuit. Ce serait déjà beaucoup, parce que le cinéaste maîtrise parfaitement ce récit complexe. Mais la beauté des images, le lyrisme d'un regard sur des paysages souvent abîmés par la modernité et sur des comédiens magnifiquement dirigés fait de ce premier film une réussite exceptionnelle.

Avec ces deux films on constatera à nouveau à quel point le public français est privilégié. Il n'y a sans doute pas d'autre pays au monde qui offre une telle variété de choix, films de tous les formats, de tous les budgets, de toutes les provenances. Profitons de nos privilèges... RENÉ MARX

MUSIQUE

MERVEILLES ET AMÉRIQUES

On fêtait il y a deux ans les 150 ans de la publication d'«*Alice au pays des merveilles*». Pour célébrer la petite espiègle anglaise, France Culture s'était associée à la Maîtrise de Radio France et à l'Orchestre National autour d'un grand projet de concert-fiction. Deux ans plus tard, les éditions Didier Jeunesse offrent aux auditeurs et aux lecteurs l'album de cette aventure. Le romancier Stéphane Michaka s'est librement inspiré du texte original et Didier Benetti signe la musique, revisitant ainsi le pays d'Alice. Les métamorphoses musicales sont ici reines de cœur et témoignent de la traversée initiatique entre un drôle de lapin pressé, un chat pincé et un chapelier fou. Les illustrations colorées de Clémence Pollet nous embarquent dans un univers gai qui laisse un peu de côté la part sombre et inquiétante de l'œuvre de Lewis Carroll. La collection «*Comptines et berceuses du monde*» chez Didier Jeunesse s'étoffe d'un nouvel album consacré à l'Amérique latine. Jeux de doigts, berceuses, rondes et chants de fêtes témoignent de la richesse musicale du monde latino-américain. Guitare, charango, kena ou cajon accompagnent 26 titres en espagnol et en quechua. L'illustratrice espagnole Violeta Lopiz signe de jolies illustrations sur tissu, inspirées de la culture indienne, artisanale ou coloniale. LAURE GANDEBEUF



**ALICE ET MERVEILLES
COMPTINES ET BERCEUSES
D'AMÉRIQUE LATINE
(DIDIER JEUNESSE)**

Patrick Dubois, agrégé de philosophie, docteur en sciences de l'éducation

ENTRETIEN AVEC

« Un ouvrage porte-voix des réformes scolaires républicaines »

Pourquoi cette réédition du « Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Ferdinand Buisson » ?

Chaque crise de confiance dans l'institution scolaire favorise les regards au rétroviseur sur un « âge d'or » d'une troisième République scolaire réinventée, avec un maître toujours respecté, des élèves dociles et appliqués, de « bonnes » méthodes de lecture, d'apprentissage de l'orthographe... Le *Dictionnaire* de Buisson dément cette imagerie « pieuse » : oui, il y avait en 1880 des élèves inattentifs, distraits, chahuteurs, impolis, rétifs aux apprentissages, des maîtres maladroits dans l'exercice de leur autorité, des méthodes d'enseignement en discussion. Buisson et ses collaborateurs prennent toutes ces questions au sérieux, comme par exemple dans les articles *Attention, Distraction, Discipline, Ennui* et apportent aux maîtres, non pas des recettes, mais des outils de réflexion pour une meilleure maîtrise de leurs gestes professionnels.

Quel était l'objectif de l'ouvrage aux yeux de ses concepteurs ?

Commencé dès 1876, avant l'installation en France d'un gouvernement républicain, l'ouvrage est devenu à partir de 1879 le porte-voix des réformes scolaires républicaines, d'autant que plusieurs de ses rédacteurs – à commencer par Ferdinand Buisson lui-même, nommé par Jules Ferry à la direction de l'Enseignement primaire – sont personnellement engagés dans l'action réformatrice. L'enjeu, pour ces pédagogues pionniers de la République naissante, était d'élever le niveau d'instruction du peuple, de favoriser la diffusion d'une culture rationnelle et scientifique élargie et l'unification de la nation autour du principe républicain. Ce projet impliquait que soit dénouée la vieille alliance de la culture avec la religion, engagée une laïcisation des contenus d'instruction, définie une morale fondée sur des principes universels acceptables par tout père de famille « de bonne foi », comme l'écrivait Ferry dans sa célèbre lettre aux instituteurs ; et que soit élaborée une pédagogie de l'instruction primaire adaptée à ces défis.

Comment avez-vous choisi les articles ?

Avec plus de 250 articles rédigés par près d'une centaine d'auteurs, nous avons voulu restituer la fraîcheur et l'enthousiasme de l'édition en quatre volumes. Tous les articles majeurs de la politique scolaire républicaine, *Ins-*

truction publique, Laïcité, Neutralité, Obligation, Politique... ou sa pédagogie, *Activité, Autorité, Curiosité, Enthousiasme, Instruction civique, Lecture, Politesse, Punitions...* ont été repris, mais aussi de nombreuses notices consacrées à ce qui paraissait être alors la « modernité » pédagogique : des promenades pédagogiques à la correspondance scolaire, des projections lumineuses aux planisphères, aux atlas et aux herbiers de classe ; nous avons également réédité de nombreux articles touchant des personnalités de notre patrimoine pédagogique et éducatif ou l'histoire de l'enseignement populaire dans les diverses provinces françaises.

Ce dictionnaire est-il à l'origine des sciences de l'éducation ?

Il est contemporain de la naissance institutionnelle en France de ce qui s'appelait alors la « science de l'éducation » ; le premier titulaire du cours à la Sorbonne, Henri Marion, est l'un des contributeurs importants de l'ouvrage. Nous avons reproduit ses articles, ainsi que ceux des principaux représentants de la nouvelle discipline. Mais leur commune ferveur en faveur de l'instruction populaire ne se traduit pas par des identités de vue sur toutes les questions pédagogiques. Bien au contraire. Leurs articles en fournissent la preuve.

En quoi ce livre participe-t-il au débat public actuel ?

Les auteurs du *Dictionnaire* de Buisson débattent de questions comme : comment faciliter l'apprentissage des abstractions à partir de l'univers sensoriel de l'enfant ? Comment donner davantage aux enfants qui en ont le plus besoin ? Quelle part accorder à l'attrait et au jeu dans les apprentissages, et quelle part à l'effort ? Comment mettre en place une pédagogie de la découverte ? Et surtout, comment l'école peut-elle contribuer, par le savoir, à faire désirer le principe républicain et laïque de la réflexion libre et pluraliste ? Les réponses apportées portent bien sûr les marques de leur temps, mais qui peut dire que les problèmes soulevés, analysés, débattus dans cet ouvrage ne sont plus les nôtres ?

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO



PATRICK DUBOIS A CONSACRÉ SA THÈSE AU DICTIONNAIRE DE FERDINAND BUISSON, AUX SOURCES DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE (1878-1911). AVEC PHILIPPE MEIRIEU, IL A DIRIGÉ LA RÉÉDITION DE CET OUVRAGE, ÉDITÉ CHEZ BOUQUINS/ ROBERT LAFFONT ET PRÉFACÉ PAR PIERRE NORA, HISTORIEN ET ACADÉMICIEN.

LE DICTIONNAIRE DE PÉDAGOGIE ACHÉVÉ EN 1887 COMPTE QUATRE VOLUMES ET 5600 PAGES. IL AVAIT L'AMBITION DE REGROUPER TOUS LES SAVOIRS UTILES AUX MAÎTRES ET ÉLÈVES-MÂTRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE ET SUPÉRIEUR. 358 AUTEURS Y ONT PARTICIPÉ AUTOUR DU PHILOSOPHE FERDINAND BUISSON.